

# POLICE MAGAZINE

## le Marché aux Vierges



Lire, page 5, le début d'une sensationnelle enquête de notre envoyé spécial à Londres C.-A. GONNET et relative au scandaleux commerce dont sont victimes tant de mineures anglaises.

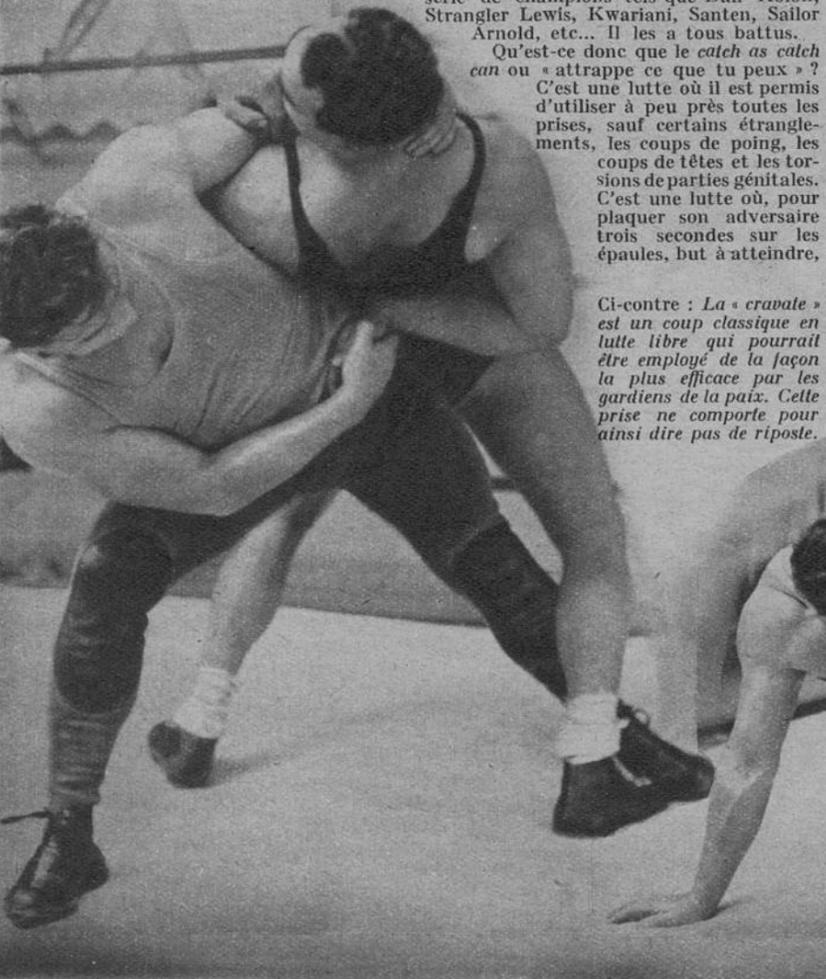


Lutte au tapis. Michot, maintenu par une prise d'épaules (avec les jambes) et par une clé au bras, ne peut opposer aucune résistance à son adversaire.



Le catcheur français Henri Deglane, ex-champion du monde, montre ici, avec la coopération de son élève Michot, comment on « embarque » un adversaire pour le plaquer brutalement au sol.

DANS ce Palais des Sports sorti de terre, auprès de l'ancien Vél d'Hiv', à l'appel de Jeff Dickson, il est une salle de culture physique tout particulièrement fréquentée. Les champions les plus célèbres y défilent quotidiennement, préparant leurs combats à venir, et parlant leur forme. Des journalistes en quête d'informations



assistent à ce dur travail qu'est le training ; tandis qu'à l'étage au-dessous, sur la piste de glace, des amateurs innombrables patinent aux accents de quelque valse viennoise.

Quand ce ne sont pas les boxeurs, (comme Freddie Miller, champion du monde des poids plume) qui occupent le plateau, les lutteurs prennent leur place.

On sait quel essor considérable a pris en France la lutte libre, depuis que Paoli et Deglane l'ont rapportée des États-Unis. Paoli ? Vous vous souvenez à coup sûr de l'avoir vu dans de nombreux films américains ; par surcroît, il fut l'un des plus grands athlètes français de l'avant-guerre. Il est, depuis, devenu organisateur et organisateur heureux.

Deglane ? Cet ancien pompier de Paris, champion de lutte gréco-romaine, commença sa brillante carrière en 1924. Il enleva le titre de champion olympique aux Jeux Olympiques, organisés cette année-là à Paris, et, presque tout de suite après, partit pour le Canada où il devait passer professionnel de lutte. Mais il ne s'agissait plus de la gréco-romaine, de la lutte classique si en honneur chez nous avant guerre ; mais de lutte libre, de *catch as catch can*.

Nous ne rappellerons pas ici les succès extraordinaires que connut Deglane à l'étranger. Il y fut champion du monde, ayant battu le fameux Strangler Lewis ; si, par la suite, il dut s'incliner devant le Grec Jim Londos, actuellement encore champion *in the world* toutes catégories, ce ne fut que par suite d'un bris de la clavicle.

Revenu en France, ce gaillard de cent dix kilos, dont la souplesse et l'adresse sont extraordinaires et qui passe pour un phénomène de la lutte libre, a rencontré, au cours de soirées mémorables, toute une série de champions tels que Dan Koloff, Strangler Lewis, Kwariani, Santen, Sailor Arnold, etc... Il les a tous battus.

Qu'est-ce donc que le *catch as catch can* ou « attrappe ce que tu peux » ? C'est une lutte où il est permis d'utiliser à peu près toutes les prises, sauf certains étranglements, les coups de poing, les coups de têtes et les torsions de parties génitales. C'est une lutte où, pour plaquer son adversaire trois secondes sur les épaules, but à atteindre,

Ci-contre : La « cravate » est un coup classique en lutte libre qui pourrait être employé de la façon la plus efficace par les gardiens de la paix. Cette prise ne comporte pour ainsi dire pas de riposte.

on se sert des jambes comme des bras. Évidemment, c'est très douloureux. Écartèlements succèdent à torsions ou élongations, enfourchements à prises de hanche en tête ; un homme ordinaire, non entraîné, n'y résisterait pas une minute !

— Mais ce n'est rien, dit Deglane lui-même en souriant, à côté de la lutte américaine, qui autorise des brutalités regrettables. On a eu le bon goût, en France, tout de suite, d'écarter rigoureusement des exhibitions de ce genre, qui risquaient d'écœurer le public. Ici, dès qu'il y a un soupçon d'irrégularité ou de violence en marge de la loyauté nécessaire, la foule regimbe avec vigueur. Chose curieuse ! elle se montre plus sensible qu'à Bruxelles où la lutte américaine est acceptée et connaît de beaux soirs. En Amérique, au-dessus de la lutte américaine, il y a encore la lutte sauvage (*wild wrestling*) dont vous avez pu voir quelques échantillons au cinéma. C'est à vrai dire un spectacle peu digne d'hommes civilisés et qui peut faire pendant avec la *royal battle*, cette boxe où une douzaine de nègres sont lâchés dans un ring et se flanquent des coups de poing jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus qu'un debout !

Tout en parlant, l'ex-champion du monde (un modèle de force associée à la science) a pénétré dans le ring, où des poids moyens vont lui donner la réplique. Ce sont alors de longues minutes, tantôt debout, tantôt à terre, de prises plus curieuses les unes que les autres, esthétiques et efficaces, où les bras et les jambes s'enchevêtrent d'une façon qui semble invraisemblable, et qui pourtant a été longuement étudiée. Chaque prise, si douloureuse soit-elle, a sa parade ; le premier devoir, quand l'adversaire a réussi une prise, c'est de ne pas lui résister. Il veut vous projeter à terre ? Allez-y ! Il vous enlève à bout de bras au-dessus de sa tête ? Ne résistez pas ; ne résistez jamais ; endurez votre martyre avec patience et courage ; la riposte ne tardera pas à s'offrir. Et ce sera au tour de l'autre de trouver les minutes longues comme des heures...

A voir avec quelle facilité ces hommes de plus de cent kilos se font « valser » d'un bout du ring à l'autre, on se sent plein d'un subit respect. Mais c'est le moment de poser à Deglane, durant cinq minutes de pause la question qui nous tourmente :

— Un catcheur entraîné comme vous, en somme, n'aurait pas grand'chose à craindre d'une agression nocturne ?

Deglane éclate de rire. — Une agression ? Mais ils pourraient être cinq, six à me sauter dessus, surgis tout à coup d'un coin sombre, me surprenant totalement, que je n'aurais pas une seconde d'inquiétude ! En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, mes bons-hommes seraient dans le ruisseau, gémissants ! Je n'aurais qu'à porter quelques prises effectives, et les porter à fond ; vous verriez le résultat. On soignerait des épaules démisées, des poignets luxés, des

chevilles « en guimauve » (sic) et tout et tout. « Sur le ring, on ne se blesse que rarement entre lutteurs professionnels, parce que l'on a atteint un degré d'entraînement formidable et qu'on lutte en toute loyauté, cela va sans dire ! Mais il s'agirait de se défendre ? A nous les bottes secrètes ! « Croyez-moi, il n'y a pas un homme plus tranquille que moi lorsque je me promène dans Paris la nuit ! Et je crois que qui entendrait me détrousser tomberait plutôt mal !

— Admettons, dans ces conditions, le cas d'un boxeur, qui voudrait faire le coup de poing avec vous. Aurait-il une chance ?

— Pas la moindre ! J'esquiverais le coup ou je l'encaisserais : c'est tout comme ! Et je saisiserais alors le bras du pugiliste, je lui passerais une clé, je le chargerais sur mon épaule ; puis, d'un coup de reins, je l'enverrais rouler cinq ou six mètres plus loin, le poignet brisé !

— Un agresseur armé ? — Évidemment, si je recevais en plein cœur un coup de revolver... je ferais comme les autres ! Mais, pour peu que le bandit attende... une seconde de trop, je lui aurais déjà plongé dans les jambes, comme pour un plaquage de rugby. Et il aurait si mal aux chevilles qu'il abandonnerait inévitablement son arme !

— S'il s'agissait d'un couteau ? — C'est plus facile encore ! On saisit le poignet au vol, et on serre. Le « client » lâchera et demandera grâce !

— Ainsi, pratiquement, vous seriez à l'abri de toute attaque nocturne ?

— Absolument.

— Et, s'il vous fallait ceinturer un malfaiteur, ce serait facile ?

— Extrêmement facile.

— Alors un agent de police entraîné au catch aurait neuf fois sur dix l'avantage, au cours d'une arrestation délicate ?

— Cela ne fait aucun doute.

— Un agent catcheur serait-il plus redoutable qu'un agent boxeur ?

— Cent fois plus. D'ailleurs il est des lutteurs parmi les gardiens de la paix : Jourlin, par exemple.

— Pourquoi ne généraliserait-on pas, à la Préfecture de Police, l'entraînement au catch ?

— Sans doute parce qu'on a habitué les agents (et plus spécialement les agents en bourgeois, les agents de la secrète) au jiu-jitsu.

— Y a-t-il de grosses différences, entre le jiu-jitsu et le catch ?

— Moins qu'on ne se l'imagine. Pourtant il en est une, et fondamentale. Le jiu-jitsu a été inventé par les Japonais, race de petite taille et de vigueur surtout nerveuse, pour contre-balancer les effets de la force. Le jiu-jitsu, si vous préférez, permet à un homme moyen de réduire à l'impuissance un colosse, si celui-ci ne connaît pas les parades, évidemment, tandis que le catch est une lutte *sportive* entre hommes de même poids et de vigueur égale, où le plus malin, le plus souple, le plus

(Suite page 4) C. A. GONNET.

La torsion de pieds, complétée par un croisement de jambes, est une prise efficace et douloureuse contre laquelle Michot ne peut ici absolument rien !

# QUAND LA PRISON EST SURPEUPLEE



(San-Quentin. D'un correspondant particulier.)

Avec le chômage et l'hiver, on a enregistré en Amérique une recrudescence considérable de délits qui, vont du crime pur et simple au fait de grève ou à l'infraction aux lois de la circulation.

De ce fait, toutes les prisons américaines sont surpeuplées ; il a fallu prendre des mesures spéciales pour héberger la troupe sans cesse grandissante des indésirables. Des pénitenciers de fortune ont été installés un peu partout.

Mais, dans la prison de San-Quentin, en Californie, on est allé trop loin.

San-Quentin est une ville nouvelle, qui a été fondée après la guerre et qui a pris le nom du Saint-Quentin français, où des légions californiennes se battirent durant la grande tourmente. Elle a été fondée par des émigrants et des gens de moralité assez douteuse, qui s'abattirent sur la contrée quand Hollywood apparut à beaucoup comme un nouvel Eldorado.

La prison, qui avait été établie un peu à l'écart des baraquements de la cité, occupa les bâtiments à demi ruinés d'un ancien couvent de moines venus du Mexique, bâtiments qu'on se contenta d'aménager. Par la suite, des constructions nouvelles vinrent s'adosser à ces pierres vénérables ; et la prison de San-Quentin s'avéra capable de contenir environ deux mille cinq cents condamnés.

Cinq mille convicts sont actuellement au pénitencier ; tous les jours on doit en refuser d'autres.

Naturellement, pour absorber cet alluvion de gaillards de tous poils et de toutes races, il a fallu prendre des dispositions nouvelles. Elles ont consisté essentiellement à mettre quatre ou cinq hommes entassés dans des cellules où il pouvait juste en tenir un.

Le nombre des gardiens n'a pas été augmenté ; ils sont, en tout, environ une centaine. Inutile de dire que les représentants de la loi ne sont plus les maîtres.

Le gouverneur de la prison, de ce fait, vit dans la terreur. Une révolte soudaine ; et ses hommes seraient à coup sûr submergés. Pour éviter toute occasion de conflit, les gardes restent au haut des chemins de ronde et lancent leurs instructions de ces observatoires. Ils sont accueillis neuf fois sur dix par des ricanements, ou des insultes, qu'ils doivent supporter la rage au cœur. De la prison de San-Quentin, ces cinq mille réprouvés ont fait une sorte d'asile : la perspective des nuits glaciales à la belle étoile, de la fuite éperdue dans une campagne hostile les empêche de forcer les portes.

Dans les blocs de cellules, les prisonniers font la loi eux-mêmes : on devine à quels excès cela peut entraîner ! La plupart du temps, les parties de cartes sont interrompues par des bagarres ; ce sont les prisonniers eux-mêmes qui emmènent les blessés à l'infirmierie, sans que les gardiens aient pu, bien entendu, intervenir. Les plus costauds imposent aux autres la loi du plus fort ; et il s'est déjà créé, à l'intérieur du pénitencier, des bandes qui font trembler sous leur loi les prisonniers plus paisibles.

Bref, le désordre le plus complet règne dans la prison ; les fortes têtes, comme toujours, en profitent. Aux heures des repas, tandis que certains « s'envoient » trois portions, les faibles ne mangent qu'une fois sur deux, et au prix de bien des bassesses. On a vu — comme il arrive toujours en pareil cas — des prisonniers peu courageux, mais adroits flatteurs, se réfugier derrière les robustes épaules des tueurs professionnels et implorer leur secours. Donnant, donnant : les dollars changent de poche ! Et l'on cite le cas d'un banquier prévaricateur, qui s'est constitué, à San-Quentin même, une garde de hors-la-loi. Ceci parce que, dans la foule des convicts,

Vue de la prison de San-Quentin, la plus peuplée du monde.

se trouvent certains de ceux qui lui doivent leur ruine et que l'occasion était trop belle... d'administrer à tout le moins une belle râlée à leur mauvais génie !

La nuit, ce sont des scènes beaucoup plus graves. Les passions les plus anormales se donnent libre cours. Au cours de ces scènes orgiaques, de jeunes détenus ont même été blessés. Des unions infâmes sont nées, et des jalousies contre nature.

Cette situation unique en Amérique où c'est l'un des premiers principes de la législation pénale de strictement isoler les condamnés les uns des autres dans des cellules individuelles — va-t-elle se prolonger ? On craint à tout instant une révolte générale et la fuite à travers la campagne, dès qu'il fera un peu moins froid, d'une véritable armée de convicts.

Le directeur de la prison, qui estime que les articles de presse servent sa cause en attirant l'attention des autorités plus sûrement que ne le font ses doléances quotidiennes et qui tient à être couvert dans la plus large mesure si le drame prévu éclate, ouvre toutes grandes les portes de la geôle surpeuplée aux journalistes et aux photographes. Si Washington ne veut pas s'émouvoir, si le gouverneur de la Californie reste sourd, il est vraisemblable que les « révélations » des reporters finiront par frapper l'opinion. Mais où mettre tous ces délinquants ? Les autres prisons sont aussi pleines, ou presque, et la situation ne cesse de s'aggraver, le nombre des délinquants augmentant sans cesse. Ne soupçonne-t-on pas d'ail-

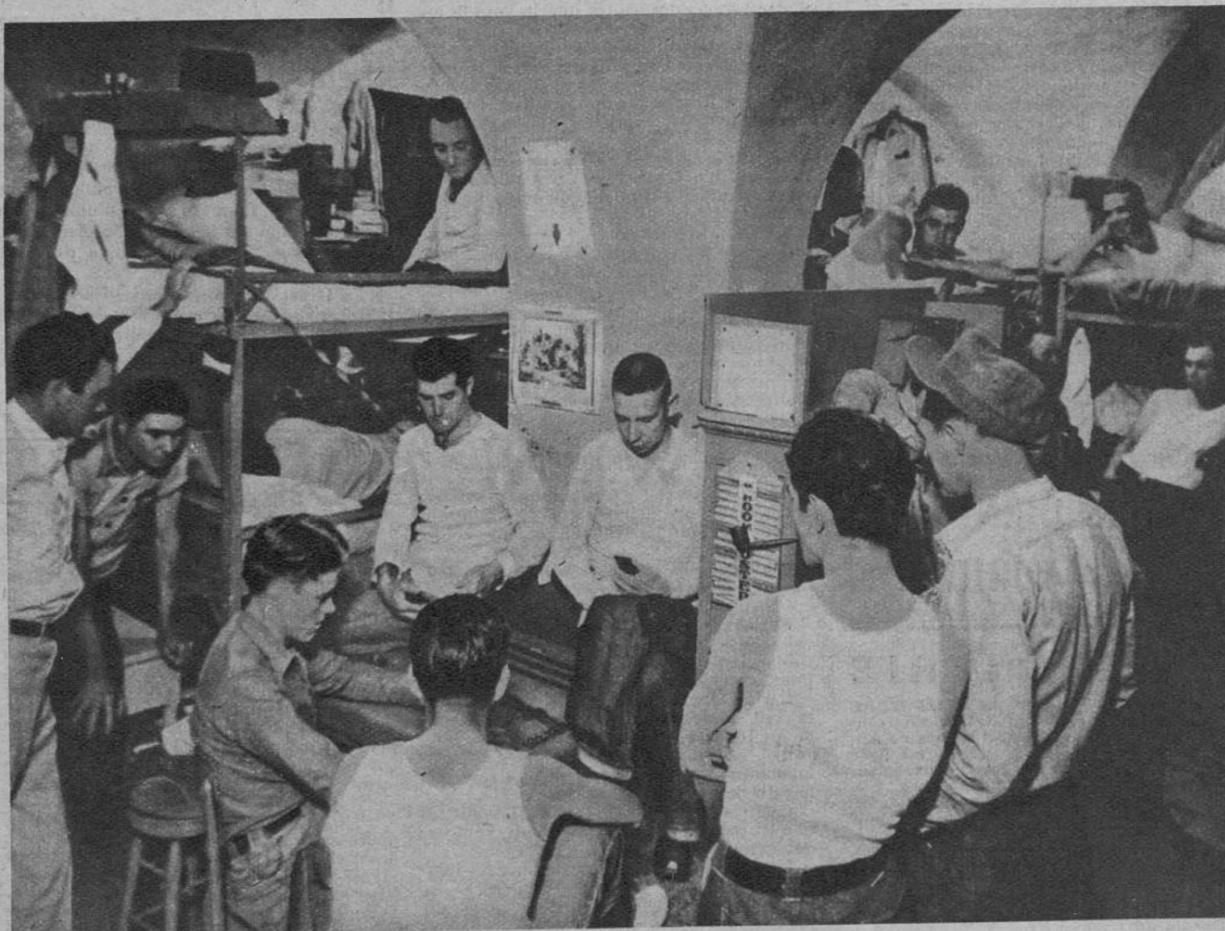


Dans la prison de San-Quentin, il y a tellement d'amateurs qu'il a fallu mettre cinq hommes dans une cellule faite... pour un seul. Notez, en passant, les ingénieux essais de décoration individuelle, autour de chaque lit et sur la cheminée.

leurs la majorité des pensionnaires actuels de San-Quentin d'avoir volontairement commis l'acte délictueux qui les amena là, pour trouver dans une bonne prison bien

chauffée le courage d'attendre la fin des mauvais jours, et le retour d'un printemps californien qui compte parmi les plus agréables au monde ?...

Sur l'autre document un noir fumaît son cigare, Ici cigarette aux lèvres, des prisonniers joutent aux cartes, sous l'œil de leurs codétenus. Un ancien réfectoire de moines mexicains a accueilli, entassés les uns sur les autres, la foule des convicts.



## On accuse, on plaide, on juge...

### Quand on aime la Pompadour.

— Voyons, mademoiselle, pourquoi ne voulez-vous pas payer ces photographies ?  
— Parce qu'elles ne ressemblent pas à M<sup>me</sup> de Pompadour !

Le juge de paix du huitième arrondissement considéra une seconde la jeune femme qui vient de lui faire cette réponse imprévue, celle-ci voit l'étonnement du magistrat et explique :

— C'est-à-dire qu'elles ne ressemblent pas à moi-même et, comme je suis le vivant portrait de la Pompadour, elles n'évoquent nullement celle-ci; aussi je les refuse !

De fait, la jolie femme, avec sa grâce de blonde au teint éclatant, aux larges yeux noirs rappelle assez la favorite du Bien-Aimé : il ne lui manque que les mouches et la perruque poudrée à frimas.

— D'autant plus, ajoute-t-elle, que mon ami qui est très généreux avec moi...

— Ce qui est rare en temps de crise ! intercale le juge de paix.

— Evidemment, reconnaît la similitude Pompadour, aussi je tiens à le garder, or donc, mon ami prise beaucoup cette ressemblance; dans ses moments d'effusion, il me dit : « Ma chérie, j'ai l'impression de tenir M<sup>me</sup> de Pompadour dans mes bras ». C'est flatteur pour lui.

— D'autant plus, qu'il doit alors se prendre pour Louis XV !

La jolie fille sourit à la remarque et explique que son ami lui a même fait faire par un costumier une robe de style, une belle robe à l'étoffe lourde et somptueuse comme en peignirent Velasquez et Rubens, une robe évocatrice du XVIII<sup>e</sup> siècle voluptueux, spirituel et frondeur :

— C'est avec cette robe que je me suis fait photographier, conclut-elle, et, sur cette photographie, je n'étais plus ni dix-huitième, ni Pompadour !

Et, doucement, comme si elle disait la chose la plus naturelle du monde, la petite femme ajoute :

— Alors, quand il voit une telle image de moi, mon ami n'a plus envie de moi, son désir s'émousse... Le soir, il ne vient plus près de moi !

Le juge de paix a nommé un expert qui devra dire si les photographies ressemblent à l'original et à Antoinette Poisson, marquise de Pompadour.

### Quand on n'est plus notaire.

Curieux homme en vérité que ce Pierre Chateaux qui, l'autre jour, venait, entre deux gardes, s'asseoir au banc des détenus de la treizième chambre correctionnelle : gros et gras, large visage coloré de moine gourmand, il paraît, pour l'instant, tout contrit de se trouver là.

— Pourtant, fait remarquer le président, ce n'est pas la première fois, vous avez déjà été condamné.

— Vingt-deux fois, monsieur le président.

— Quel est votre métier ?

— Notaire !  
Cette fois, le tribunal sort de sa torpeur et examine le notaire et son dossier : en réalité, le prévenu n'est plus notaire depuis 1912 : il dirigeait à cette époque une étude de la région parisienne; des sommes importantes subtilisées à des clients le firent révoquer et, depuis, il vit d'escroqueries, renouvelant sans cesse le même procédé.

— Je suis, disait-il, notaire à Lyon (ou à Bordeaux ou à Quimper-Corentin, la ville varie) et j'ai des gérants à chercher pour des clients très riches possédant de superbes immeubles !

Beau parleur, inspirant confiance, le

### PROCHAINEMENT

## Police-Magazine

publiera un émouvant reportage

## BAGNES D'ENFANTS A MADRID

## L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 C. E.) Londres W1.

tabellion invitait les futurs gérants à venir visiter les immeubles et leur demandait des sommes variant entre trois cents à mille francs pour les frais du voyage.

Comment se mêler d'un notaire et qui, de plus, se disait l'envoyé du marquis de X... ou du prince de Z... ? Le client donnait l'argent et le notaire disparaissait. Pourtant ce dévoyé a eu une magnifique conduite au front, ce qui lui évite la relégation :

— N'élevez pas cette vingt-troisième condamnation au-dessus de trois ans de prison, plaide pour lui M<sup>e</sup> Paul Henriquet, ou ce serait la relégation et le bagne !

Le tribunal entendit l'émouvant appel du défenseur et ne condamna l'ex-notaire qu'à trois mois de prison.

— Je ne recommencerai plus, jura le condamné en pleurant, merci, messieurs ! Tiendra-t-il sa promesse ?

### Une belle poitrine.

Justice de paix du seizième arrondissement : une jeune femme, jolie et élégante, réclame à un médecin deux mille francs de dommages-intérêts pour préjudice esthétique.

LE JUGE DE PAIX. — En lisant votre assignation, madame, je vois que vous réclamez des dommages-intérêts au docteur X..., mais vous ne dites pas pour quel motif ? Préjudice esthétique est vague !

LA DEMANDERESSE. — Il m'a abîmée.

LE JUGE DE PAIX. — Il vous a abîmé quoi ?

LA DEMANDERESSE, rougissante. — Les seins.

LE JUGE DE PAIX. — Comment cela ?

LA DEMANDERESSE. — Je suis, vous le voyez, monsieur le juge de paix, très mince et j'avais une poitrine ferme, mais menue !

Dans la salle, quelqu'un fredonne :

« Y a pas de mal à ça... Y a pas de mal à ça ! »

LE JUGE DE PAIX. — Faites sortir le perturbateur.

Mais le perturbateur demeure introuvable et l'audience continue.

LA DEMANDERESSE. — Je suis donc, sur la recommandation d'une amie, allée trouver le docteur B... qui m'a dit : « Dans un mois, madame, grâce à mes massages, votre poitrine aura doublé de volume. J'étais enchantée parce que je pensais plaire davantage aux hommes. »

LE JUGE DE PAIX. — Vous croyez donc que les hommes préfèrent les poitrines plus fortes ?

LA DEMANDERESSE. — Evidemment.

LE JUGE DE PAIX. — Pourtant toutes les femmes rivalisent de maigreur.

LA DEMANDERESSE, péremptoire. — Elles ont tort et, en tout cas, une femme peut constater que, dès qu'un homme lui fait la cour à deux mains, il commence par le haut.

LE JUGE DE PAIX. — Par le haut ?

LA DEMANDERESSE. — Oui, il touche les seins.

Aussi pour en revenir aux miens, j'ai suivi avec joie les séances du docteur B... qu'il me faisait payer cent francs chacune; il me massait avec une pommade spéciale.

LE DOCTEUR, qui, jusqu'à ce moment, n'avait rien dit. — Oui, et j'ai des centaines d'attestations de clientes que je vous lis au hasard : « Mon cher docteur, votre pommade et vos soins ont développé ma poitrine de façon merveilleuse, merci... Monsieur le docteur B..., après dix séances, mes seins sont devenus fermes, ronds et beaux; comment vous exprimer ma reconnaissance ?... »

LE JUGE DE PAIX. — Possible, mais vos massages n'ont pas réussi à madame qui, maintenant, se plaint d'avoir les seins abîmés.

LA DEMANDERESSE. — Flétris, monsieur le juge de paix, flétris. Voulez-vous voir ? D'un geste pudique, le juge de paix se recuse.

LE DOCTEUR. — Si les massages et la pommade que j'emploie n'ont pas donné de bons résultats, c'est que madame n'a pas suivi mes prescriptions : je lui avais surtout recommandé de ne pas avoir, durant le traitement, de relations avec son ami; elle m'a avoué n'avoir pas suivi ce conseil.

LA DEMANDERESSE. — Evidemment, je ne pouvais pas toujours dire « non » à mon ami.

LE DOCTEUR. — Et, comme les hommes ont la manie de « malaxer » (sic) les seins de la femme, l'ami de madame n'a pas dû y manquer.

Dans la salle, la même voix que tout à l'heure reprend :

« Y a pas de mal à ça. Y a pas de mal à ça ! »

Furieux, le juge de paix s'écrie :

— Faites sortir le perturbateur.

Mais le perturbateur ne se découvre toujours pas et l'audience continue :

LA DEMANDERESSE. — Je répète qu'il m'était impossible d'empêcher mon ami de me toucher la poitrine.

LE DOCTEUR, catégorique. — Alors, madame, ne vous plaignez pas du résultat négatif de mes soins.

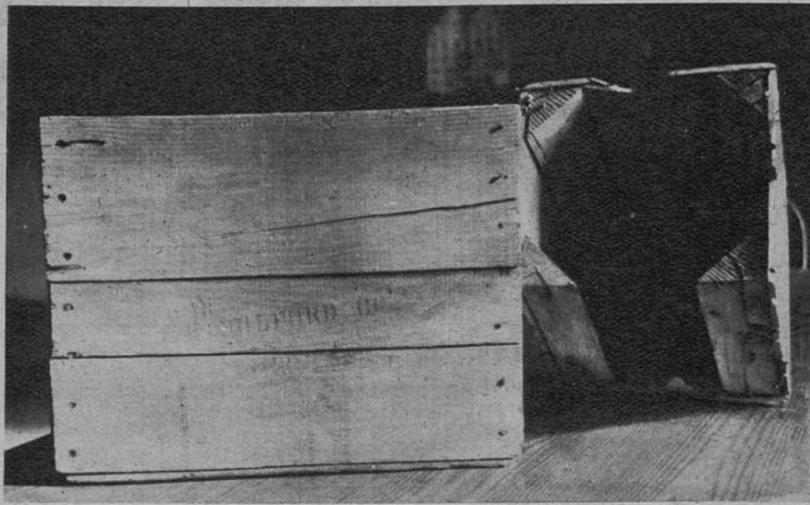
LA DEMANDERESSE. — Si, car, si vous ne m'avez pas fait « pousser » les seins, vous ne deviez au moins pas me les abîmer.

Un expert est chargé d'examiner les dires :

— Aimable tâche ! sourit le juge de paix.

SYLVIA RISSER.

## Un second crime de la Doctoresse Wynekoop ?



On a découvert, dans la propriété de la doctoresse Wynekoop qui subit une peine de quatorze ans de prison, une caisse enfouie dans les jardins et contenant des ossements humains. Est-ce un autre crime ?

Nos lecteurs ont sûrement encore présente à la mémoire la sensationnelle affaire Wynekoop que *Police-Magazine* a relatée en son temps (1). Ils se souviennent, sans nul doute qu'il s'agissait d'une doctoresse, Mrs. Alice Wynekoop qui, dans des circonstances tout à fait mystérieuses, avait assassiné sa belle-fille.

Malgré toutes ses dénégations et convaincue par la justice d'être la meurtrière, elle avait été condamnée, mais, en raison de son grand âge, la peine n'était que de quatorze ans d'emprisonnement, qu'elle subit dans un établissement pénitentiaire.

Sa personnalité est de nouveau remise en cause à la suite d'une découverte aussi étrange que suspecte faite par une équipe de terrassiers.

La doctoresse Alice Wynekoop possédait, depuis de longues années, une maison de campagne à Frankfort, dans le Michigan.

Elle y venait fréquemment et y faisait, durant l'été, des séjours prolongés.

Or, en procédant à des travaux de canalisation dans les jardins de cette propriété, les terrassiers trouvèrent enfouie à très peu de profondeur dans le sol une caisse de bois d'assez grandes dimensions et en bon état de conservation, malgré qu'elle parût avoir séjourné là depuis un temps difficile à déterminer.

(1) Voir *Police-Magazine* n° 176, 8 avril 1934.

R. N.

## Le "Normandie" ne peut pas brûler si les hommes font leur devoir

Telle est l'opinion du général Poudroux, opinion exactement conforme à celle que « *Police-Magazine* » a brillamment développée dans ces colonnes, au cours de la remarquable enquête de Marc-J.-P. Augier.

Au moment où nous mettons sous presse, la semaine dernière, le numéro où paraissait le troisième article de notre série *Le Normandie doit-il brûler ?* le général Poudroux rentrait du Havre après avoir assisté aux essais du grand navire.

Les rapports du général Poudroux sur les sinistres du Georges-Philippard et de l'Atlantique ont été à plus d'un titre précieux pour notre enquêteur.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que les conclusions de notre étude et celles du grand spécialiste du feu sont identiques quant à la sécurité sur le Normandie.

« Il est humainement impossible, déclare le général Poudroux, de prendre un ensemble de mesures de sauvegarde aussi total, de prévoir plus intelligemment les risques du feu et les moyens de le combattre. »

Nos conclusions sont donc conformes à celles du général Poudroux. « Le Normandie ne peut pas brûler si les hommes font leur devoir dans les cadres de défense proposés... »

## Les policiers et la lutte libre

(Suite de la page 2.)

scientifique battra toujours l'autre.

« Une prise de jiu-jitsu est difficile à réussir sur un homme averti. Il faut tomber sur le centre nerveux exactement et ne plus en bouger, avoir de la pince, en un mot. Ici, toute prise portée à fond se termine par un membre brisé, tandis qu'en catch on peut obliger l'homme que l'on tient à demander grâce, sans pour cela l'envoyer à l'hôpital. »

— Catcheur contre champion de jiu-jitsu, qu'est-ce que cela donnerait ?

— A habileté égale, le catcheur l'emporterait.

— Vous préféreriez donc le catch ?

— Oui, pour deux raisons. La première est en quelque sorte sentimentale : le catch est très sport, c'est une bataille loyale, face à face; tandis que le jiu-jitsu est plus cauteleux, plus traître.

Deuxième raison, ensuite : on peut être un as de la lutte japonaise et n'avoir ni souffle ni fond. Tandis que l'entraînement au

catch est une école d'endurance et de courage peu commune. Sur le tapis de la lutte libre, ne se forgent que des athlètes complets.

« Alors, en plus de la connaissance des prises, on acquiert vitesse, puissance, goût de la bataille âpre mais non brutale; j'estime que ce n'est pas perdre son temps ! »

Autour de Deglane, buvant ses paroles, le cercle des catcheurs s'était agrandi. Tous gaillards calmes et magnifiques, pectoraux saillants, ventres barrés de muscles. Ils opinèrent de la tête, en silence, comme des disciples autour d'un maître.

Et Deglane conclut :

— Oui, une police où tout le monde ferait ou aurait fait du catch serait pratiquement invincible !

Et il retourna sur le tapis du ring, pour une heure encore d'entraînement.

C.-A. G.



# LE MARCHÉ AUX VIERGES

(Londres. D'un de nos envoyés spéciaux.)

TOUTES les grandes villes ont leurs quartiers de misère et de stupre où d'étranges trafics se font dans l'ombre. Ici, les stupéfiants ; là, l'embarquement pour l'Égypte, succursale moderne du trop littéraire Buenos-Ayres ; ici, les tripots ; là, les invertis.

Mais Londres, entre toutes les capitales, a ses mystères. Tout s'y prête : le brouillard, les rues étroites et sordides de Whitechapel, les auberges enfumées où viennent boire des matelots, les couloirs sordides où l'on croirait voir errer encore la silhouette de Jack l'Éventreur, la population cosmopolite, dès l'aube lourde de gin, qui gravite autour des navires et des tavernes. Londres est la ville d'élection des sordides sans âge, des prostituées à bout de souffle et de jeunesse, des gaillards demi-boxeurs et demimarlous, et aussi — bien qu'on n'aime guère l'avouer là-bas, — des invertis.

Mais surtout, aux époques dures, quand le froid et le chômage se font plus angoissants à Londres, on voit reparaître et s'épanouir — toujours dans le plus profond secret — les plus inattendues des perversions.

Il est difficile, on le conçoit, de donner de très amples détails. Mais, entre toutes les tentations... anormales auxquelles certaines classes d'Anglais riches sont exposées, il faut, au premier plan, noter le « goût des vierges ».

## L'Anglais face au plaisir.

Les Britanniques, de par leur éducation, sont longtemps écartés de la femme, tandis qu'en même temps leur abus du thé développe en eux un état d'énerverment quasi fébrile. Quand s'ouvrent, devant les fils de Lords les portes des établissements d'enseignement, ces jeunes gens ne savent rien de la vie sexuelle normale, et, comme toujours en pareil cas, ils s'en font des idées extraordinaires...

Voici donc un jeune homme — admettons qu'il ait vingt et un ans, — qui joue bien au rugby et au cricket, mais qui jamais n'approche une femme.

Il est riche ; il est beau ; il a comme tout le monde des désirs ; il a hâte d'oublier dans des amours normales des folies de collège qu'il regrette un peu. Que va-t-il faire ?

L'organisation de la vie anglaise ne facilite rien dans cet ordre d'idées. Chez nous, les jeunes gens ont des maîtresses ; les parents le savent ou s'en doutent. Ils en sourient : « Il faut bien que jeunesse se passe » ; ils supposent que cela finira gentiment, au moment voulu, sans rancœur de part et d'autre, pour des fins plus sérieuses. Enfin ils préfèrent ces liaisons, souvent gentilles, aux dangers des fréquentations de hasard.

En Angleterre, il est des prostituées par centaines, par milliers, dans la rue. Mais, non reconnues officiellement, elles ne sont ni contrôlées, ni surveillées du point de vue de la santé ; aussi beaucoup d'entre-elles sont malades. D'autre part, les amours anglaises en plein air ou sous les portes cochères n'offrent aucune garantie en échange de dangers trop connus. Enfin, les hôtels — sauf quelques rares boîtes du quartier français — sont fermés aux couples non officiels ; et beaucoup de prostituées ne peuvent pas non plus ramener leurs clients chez elles, où veillent des propriétaires qui entendent sauver la face.

Un Anglais de bonne éducation ne saurait donc fréquenter les Muses du ruisseau, dont il évite même de parler.

Il lui reste les jeunes femmes libres, qui fréquentent les clubs de nuit. Ceci est spécifiquement britannique. Des mannequins de maisons de couture, des petites artistes de théâtre, des danseuses sans engagement fréquentent assidûment ces lieux de plaisir où le champagne de France coule à flots,

et où l'on sait très bien s'amuser. La différence entre ces clubs et nos boîtes de Montmartre est simple, mais capitale : n'y entre pas qui veut. Il faut être du club pour pouvoir en franchir la porte...

La crise, d'ailleurs, a porté un coup sévère à ce genre d'amusements. La cotisation est forcément élevée, le club très fermé. Plus d'attractions gentiment déshabillées ; plus d'orchestres aux langueurs énervantes... Beaucoup de ces clubs ont dû même fermer leurs portes.

Là, le jeune Anglais trouvait facilement une bonne fille avec qui tâter... de l'amour physique. Combien de jeunes Anglais ont fait leurs débuts dans la carrière passionnelle grâce à ces jeunes femmes ! Seulement, il y avait là aussi quelques inconvénients. Les initiatrices ne faisaient pas de la philanthropie ; et l'on comptait parmi elles beaucoup de « chercheuses d'or » aussi à la page que leurs camarades d'outre-Atlantique. Quand un jeune fils de Lord très riche et ignorant du plaisir tombait dans leurs pattes, c'était à qui parviendrait à le fixer, à se faire aimer de lui, finalement à en tirer des mensualités sérieuses... Certaines mêmes, dûment épousées, subventionnent à présent les bonnes œuvres du fond d'un château historique enrobé de lierre...

Dans les clubs de nuit, tout compte fait, il était peu d'habituées libres. Les jeunes femmes étaient presque toutes pourvues d'un ami sérieux et, si elles venaient toujours au club, pour danser ou flirter, elles se réservaient au bonheur d'un seul. Plus de conquêtes possibles parmi les jolies habituées. Comment donc se débrouiller quand on est timide et vierge, même majeur ?

Le jeune Anglais peut encore se marier. C'est ce que beaucoup font, comme en Amérique. Il épouse une jeune fille de son rang, pas plus dégoûtée que lui ; finalement l'esprit le vient, et ils ont de beaux enfants blonds, faits d'ailleurs sans excessif plaisir.

Plus « dessalé », le jeune Anglais vient en France, où il trouve facilement chaussure à son pied, si j'ose dire. Il emportera de Paris ou de Nice un souvenir inoubliable, et nous n'aurons pas d'agent de publicité touristique plus dévoué.

Enfin s'offre une dernière solution : l'embarquement. Le jeune Britannique va aux Indes, tombe amoureux de la femme de son meilleur ami, accumule les bêtises et finit dans le gin...

## Une étrange perversion.

Comment l'Anglais riche, qui reste chez lui, en est-il venu à songer aux très jeunes vierges ?

Parce que la toute jeune fille procure un plaisir facile et de tout repos.

La misère, l'amoralité poussent certaines mères anglaises (il en est d'ailleurs en tous pays) à tirer argent de leur fille : elles vont donc elles-mêmes au-devant de l'amateur. Et celui-ci y trouve d'autant mieux son compte qu'avec une vierge il n'y a rien à risquer, elle ne peut pas être malade. C'est donc du plaisir sans danger... Et un plaisir unique...

Enfin l'Anglais, durci par les sports, athlétique et grand, trouve naturellement un plaisir très vif à l'instinct de protection. Plus une femme est petite, menue, fragile, plus elle ressemble à une poupée, plus il la désire. Il lui faut la jeunesse, la grande jeunesse...

Combien la volupté se trouve multipliée quand l'homme a l'impression de tenir dans ses bras une victime sans défense ! L'extrême jeunesse, c'est l'ignorance, c'est la crainte, l'inexpérience, tout ce qui donne du piment à certaines nuits londoniennes.

## Le marché aux Vierges.

Les fillettes — car elles ont de douze à

par force à la maison. Peine perdue ! Elle était toute reprise par les bars et les bagarres, l'acool et le vice.

Alors le pauvre homme, désolé (car Mary, en dehors de ses crises, était une femme d'intérieur accomplie et une épouse sérieuse), s'embarqua pour les Indes, laissant à Mary le cottage et une pension, versée mensuellement par un notaire.

Depuis cinq ans, à Bombay, le malheureux attend que Mary lui écrive : « J'en ai assez ; je te rejoins ». Elle n'a pas encore écrit...

C'est que Mary a trouvé une occupation digne de son génie : elle tient le « marché aux vierges ».

Mary est une femme extraordinaire, vraiment. Quand elle fut présentée dans la société bourgeoise, elle, une rouleur, elle sut toujours sauver la face, ne jamais faire tache. Depuis que son mari est parti, elle

La misère, l'amoralité poussent certaines mères anglaises à tirer argent de leur fille.

a eu l'adresse de continuer en apparence une existence pleine de componction. Elle n'a pas profité de sa liberté, de sa solitude comme d'autres l'eussent fait : on n'a jamais vu chez elle d'homme étranger, elle ne reçoit pas ses compagnes d'autrefois.

Non ! elle mène l'existence la plus rangée qui soit et déclare attendre le retour « de ce cher mari qui est allé au loin travailler pour elle ». On la voit à l'église, aux concerts spirituels ; elle reçoit une fois par semaine, et rien que des gens très bien qui lui furent présentés par son époux. Bref, il n'y a rien à dire sur son compte.

Sinon que, deux fois par mois, en moyenne, elle ferme la maison pour aller voir sa tante du Sussex.

Mary s'en va, grimpe dans le bus qui mène à Londres. Les voisins la regardent partir d'un oeil amical et se disent de l'un à l'autre :

— Voilà une digne personne ! Et pas fière, hein ? Elle trouve le moyen, elle une dame, de n'être hautaine pour personne.

(A suivre.)

C.-A. GONNET.

## PROCHAINEMENT :

# Les confidences d'un Cambrioleur mondain

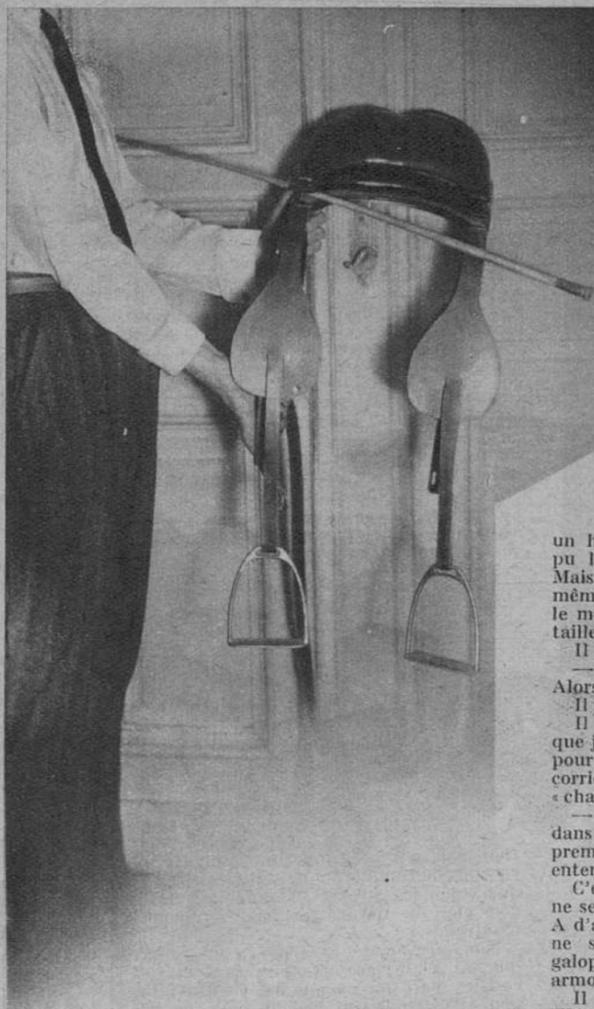
RECUEILLIS PAR

Maurice CORIEM

Ci-dessous : En dépit des apparences, elles ne sont pas dans la situation d'une oie blanche, elles savent très bien où on les conduit.



# L'amour inf



Willy me présenta une bride et une selle destinées, sans doute, à une promenade à cheval.

VII

## Bêtes humaines.

DANS le hanger du petit jardin, je surpris Willy fort affairé. En bras de chemise, malgré la température piquante de cet après-midi d'hiver, il frotte et astique avec énergie une bride et une selle. Devant ces équipements hippiques si brillants qu'ils en paraissent vernis, je lui dis tout naturellement, en désignant l'écurie où repose Carabi, son fidèle coursier :

— Vous vous préparez à une promenade à cheval ?

— Non, me répond laconiquement Willy. Ce n'est pas pour moi.

J'insiste :

— Quoi ? Vous allez prêter Carabi ?

— Vous n'avez donc jamais vu de harnais ?

Il me tend la bride, le mors, la selle, la courroie des étriers.

— Qu'ont-ils de particulier, ces harnais ?

— Leur taille.

— Ah ! oui, remarquai-je alors, devant leur exigüité. C'est pour un poney.

Willy grogne :

— Drôle de poney.

Je n'insiste pas. Je sais que, si Willy ne veut pas parler, nulle sollicitation ne viendrait à bout de son mutisme. Le mieux est de ne pas l'interroger. Il part alors tout seul. D'autant que ce silence n'a pour but que d'exciter la curiosité. Aussi, puisque je ne dis plus rien, il répète en *a parte* :

— Un drôle de poney...

Sans paraître remarquer sa phrase, j'ai pris en mains la bride luisante, je me suis penché sur la selle qu'il frotte avec une flanelle. Et je murmure :

— Beau travail.

— A l'huile de bras, répliqua-t-il en frottant plus fort.

— Je parle de ces objets eux-mêmes, fis-je.

J'ai été plus adroit que je ne le croyais. Un éclair de fierté brille dans l'œil de Willy :

— C'est moi qui les ai fabriqués, me jette-t-il.

Je hoche la tête, approbateur et attendant l'histoire que je devine.

Elle ne tarde pas.

— Vous pouvez chercher dans le commerce. Vous ne trouverez pas ça. Ça n'existe pas. Même pour poneys, comme vous dites.

Willy m'explique :

— Les harnais de poneys sont des spécialités. Mais moins spéciales que celle-ci. Ils seraient encore trop grands. Ceux-ci ont été faits sur mesures.

— Pour un cheval phénomène ?

— Pour un phénomène, en effet, si vous voulez... C'est un client qui m'a passé cette commande-là...

Willy me conte l'histoire de la commande et du client.

Elle est simple. Un jour, un monsieur est entré chez Willy. Il lui a dit : « Je veux

un harnachement complet. » Willy aurait pu l'envoyer à un sellier ou bourrellier. Mais, comme il le dit, il est spécialiste lui-même. Il a pris un mètre, il a fait tourner le monsieur devant lui comme eût fait un tailleur et il a pris froidement les mesures.

Il avait compris.

— Le client vient ce tantôt, achève-t-il. Alors je prépare le matériel.

Il paraît que ce client est très difficile. Il manque à ma documentation la scène que je prévois. Je demande à Willy s'il y a pour moi une place disponible dans ce corridor percé de guichets qu'il appelle la « chambre des voyeurs ». Il me répond :

— C'est plus simple que ça. Ça se passe dans la cour et le jardin. Par la fenêtre du premier étage ; derrière les rideaux, bien entendu.

C'est qu'en effet ce client si exigeant ne se contente pas des plus faciles fictions. A d'autres, une chambre suffit. Pour lui, il ne saurait admettre qu'un cheval pût galoper en liberté entre un lavabo et une armoire à glace.

Il lui faut le grand air. Le jardin de Willy a ce précieux avantage d'être clos de murs assez hauts et d'être sis en un point assez éloigné de toute habitation élevée, si bien que rien ne peut être vu, de l'extérieur, de ce qui s'y passe.

Seulement on peut le voir comme on veut des fenêtres de la maison.

Cette scène que j'ai attendue derrière les rideaux du premier étage est une des plus grotesques que j'aurai pu voir au cours de cette enquête. Mais j'en devais connaître cependant ensuite de plus invraisemblables encore.

Le monsieur dont je n'ai pas eu l'inutile indiscretion de demander à Willy le nom usuel, celui par lequel tous les initiés se font appeler au cours de leurs exercices, est un homme maigre et grand avec une moustache rousse coupée à l'américaine.

D'abord, Willy lui a présenté dans l'antichambre le matériel de la séance. Partie de la scène à laquelle je n'ai pas assisté, ma position de guet ne me le permettant pas. J'ai seulement entendu Willy lui vanter la bonne tenue de son équipage. Et je sais qu'il avait aussi préparé des bottes — une double paire — afin qu'il les choisît. Celles-ci étant destinées à la cavalière.

Car c'est une cavalière qui était destinée à ce jeu.

Je connais la cavalière. C'est une associée de Willy. Car il m'apparaît que cette femme, qui est de presque toutes ses séances, ne lui est rien qu'une actrice de cette comédie de l'amour infernal.

Elle a figuré déjà dans l'exhibition effarante de l'homme aux ballons.

C'est une femme grande, impérieuse, aux sourcils naturels et abondamment fournis. Elle apparaît en tenue d'amazone. Elle a coiffé un chapeau de feutre dur tout à fait masculin et chaussé les plus belles bottes de la maison.

Le client, lui, est en caleçon et en sous-vêtements de laine, ce qui s'explique par la fraîcheur de la température.

Mais c'est tout de même une drôle de tenue pour un cheval. Car le monsieur a revêtu les harnais astiqués par Willy, la bride, le mors dans la bouche. Il marche à quatre pattes dans le jardin, le dos couvert par la selle ; les étriers de chaque côté.

La cavalière le tient par la bride. Il feint de ruer et de lancer ses jambes en arrière.

Quelle pitié et quelle dérision ! Cet homme qui abdique toute dignité, tout sens du ridicule, et qui feint de piaffer, de hennir ! Pauvre raison humaine, dans quelles abîmes insondables de stupidité et de folie sombre l-elle !

Car cet homme n'est pas un fou qui croit résolument être un cheval. Il sait qu'il est un homme, qu'il a ses occupations, son emploi dans la vie et dans la société. Il a une famille, peut-être une femme et des enfants. Je rencontrerai, au cours de ce reportage, un malheureux, sadique et aliéné, qui se croit un vrai étalon. Nu et harnaché, il se promène dans une chambre, avec, lui aussi, une amazone. Il éprouve envers elle une crainte effroyable.

Mais aucun désir ne l'anime pour elle. Il souhaite seulement la présence et la rencontre d'une jument.

Cette seule pensée le met dans un état d'excitation indescriptible. Indescriptible est un mot exact, car la description de cet état ne saurait pas même être tentée.

Cependant, et tandis que j'évoque ce cas, je peux observer celui, plus extraordinaire encore, de ce cheval volontaire. Il continue ses ruades et galopades dans le jardin.

La cavalière l'apaise : « Là... Là... Tout beau, mon petit cheval ! »

Elle lui flatte l'encolure. Enfin, elle le chevauche. La voilà installée sur la selle, les deux pieds dans les étriers.

Il suffit d'observer la scène pour être convaincu de l'explicable joie de l'homme-cheval. Elle se manifeste par un frémissement de tout son être. Mais ce n'est rien encore. L'amazone lui enfonce dans les flancs ses éperons acérés. Alors, c'est le bonheur suprême pour l'insensé !

Il pousse un hennissement dont on ne sait si l'on peut dire qu'il n'a rien d'humain.

Et, comme il se met à ruer et à faire semblant de galoper, la cravache entre en action et lui cingle les flancs. Les coups claquent et portent. Le cheval fait preuve d'une allégresse endiablée.

La séance dure jusqu'au moment où il s'affale, à bout de souffle et de résistance, anéanti, brisé de fatigue.

Et c'est fini. C'est tout.

Le pauvre détraqué ne sait pas autre chose de l'amour.

J'ai demandé à Willy ce qui pouvait compléter, pour ma documentation, cette séance de lamentable équitation. D'abord le prix de cet exercice qui avait duré environ une demi-heure. Willy m'a répondu :

— Cinq cents francs.

Je crois qu'il donne cent francs à sa collaboratrice, je devrais dire à sa complice, bien que leurs actes ne tombent pas sous le coup de la loi.

Je lui ai demandé aussi si cette aberration était réservée au sexe dit fort, si les hommes en possédaient le regrettable privilège. Willy m'a répondu :

— Chez les femmes, c'est plus rare. Mais cela arrive.

Et il me narre un cas assez curieux. Un jour de la saison dernière, deux dames, fort élégantes, d'allure sportive, se sont présentées chez lui. Elles ont commencé par lui dire qu'elles habitaient Maisons-Lafitte et qu'elles étaient les parentes d'entraîneurs de cette localité. Willy ne s'est pas étonné. Il a cru à des détraquées — ce en quoi il ne se trompait pas — qui voulaient lui demander de se faire enlever à cheval ou de prêter cette innocente bête à quel qu'une de leurs aberrations.

C'était autre chose.

Elles voulaient comme le monsieur qui avait commandé des harnais à sa mesure, se servir de cet attirail particulier.

Alors, l'une des deux dames fit le cavalier, en se déguisant en homme, et l'autre fit le cheval, nue sous le harnais. La

scène ne différa pas, sauf le sexe de l'un des personnages.

J'en tirai cette conclusion que les femmes qui se livraient à ce jeu avaient des instincts masculins. Et aussi que le même sentiment menait les deux êtres, homme ou femme, qui avaient joué le rôle de l'animal sentiment de soumission à l'égard d'un autre être, leur maître.

Willy me dit aussi que le cheval n'est pas le seul animal qui soit choisi par les initiés dans leur infernale imitation. Le chien a aussi un grand nombre d'adeptes.

Willy est chargé d'organiser, chaque mois, une séance chez un riche personnage, qui tient à ce que la scène se passe chez lui. Contrairement à beaucoup d'habitues de ces exercices, qui se soucient peu du lieu où ils peuvent se livrer à cette manie, il préfère un jardin. C'est dans son parc, aux environs de Paris où il se rend le dimanche, échappant chaque semaine à l'administration de ses usines. Willy est convoqué. La dame qui joue par ailleurs la cavalière l'accompagne. Je n'ai pas pu assister à ces séances et je suis contraint de les conter d'après la relation que m'en a fait Willy.

— Le difficile, me dit-il, est de trouver chaque fois du nouveau. Je suis, en somme, le metteur en scène de l'affaire. J'arrive le matin avec ma partenaire et muni d'un collier. Le client regarde si le nom d'un chien : Médor ou Stop, est bien gravé sur le collier. Quand il est rassuré à cet égard, il faut que je lui attache

La bête humaine.

(1) Voir *Police-Magazine* n° 229 à 234.

# infernal

le collier. Ma partenaire le conduit alors en laisse à travers le jardin.

« Parfois, elle lui commande : « A la niche ! » Alors, l'homme, docilement, entre à quatre pattes dans une niche qui n'est là qu'à cette intention. Quelques coups de cravache, naturellement. J'invente des choses. Par exemple, sa maîtresse lui commande : « Médor ! Va chercher !... Alors, Médor s'en va dans la maison et flaire partout, toujours à quatre pattes. Il finit par trouver une paire de bottes pour laquelle il éprouve une prédilection très particulière. Il la prend entre ses dents, botte par botte, et rapporte le tout à sa maîtresse. Il faut qu'elle le récompense par un petit morceau de sucre qu'il mange en faisant le beau, dressé sur ses pieds, ou, si vous aimez mieux, sur ses pattes de derrière.

« La semaine dernière, j'ai encore découvert de l'indébit. Sa soupe lui est servie

dans une écuelle devant sa niche. Il faut qu'il aille la manger à quatre pattes et le nez dans l'écuelle. Figurez-vous qu'il a un peu tiqué.

— Je comprends ça...

— Non. Vous ne pouvez pas deviner ! Savez-vous pourquoi ? Parce que ce n'était pas de la vraie soupe de chien ! Nous lui avions confectionné dans la cuisine — car il n'y a pas de domestiques le matin dans sa villa — un potage appétissant. Eh bien ! non... Ce qu'il lui faut, c'est de la vraie pâtée. Il a fallu surtout que je lui donne des os. Il m'a demandé de lui en rapporter de chez moi. Des os qui sont des restes de nourriture.

— C'est effrayant.

— Attendez ! Ce n'est rien encore. Savez-vous ce qu'il fait quand ma partenaire, sa maîtresse, au sens de possesseur de bêtes, le promène dans le jardin ou dans la cour ? Eh bien, il flaire les murs, le bas des arbres. Et, sauf votre respect, il lève la patte comme un véritable chien.

« Les adeptes du chien ne sont pas non plus tous masculins, poursuit Willy. Cette jeune femme aime à porter, elle aussi, le collier. Bien que ce cas soit assez exceptionnel, je dois vous le citer. Elle aussi fait de la promenade en laisse et mange le « susucre » dans la main de son maître. Mais sa spécialité, c'est d'être conduite en laisse double, avec un autre chien, un vrai. Par exemple, il faut que ce soit un chien et non une chienne. Autrement, elle se fâche. Et elle la mord !

— Non ?

— C'est comme je vous le dis. Elle a à moitié arraché l'oreille d'une petite chienne, fox à poil dur. D'ailleurs, elle n'aime pas les petits chiens. Elle n'aime que les gros.

« Mais le chien et le cheval ne sont pas les seuls animaux, assez « privilégiés » pour figurer dans les rites de l'amour infernal.

— Avez-vous vu mon poulailler ? me demande encore Willy.

— Certes. Il est au fond du jardin, en face de l'écurie de Carabi.

— Vous n'en connaissez pas le plus bel ornement.

— Est-ce cette poule faisane qu'on aperçoit d'ici derrière le grillage ?

— Non. Ce n'est pas une poule. C'est un coq.

— Ce petit coq rouge, qui n'est encore qu'un poulet ?

— Non. Un gros coq. Un coq énorme.

— Je ne l'ai jamais vu.

— Je sais bien que vous ne le connaissez pas.

— Devrai-je encore monter au premier étage pour le voir ?

— Vous avez deviné. Vous y monterez demain. Vous le verrez !

Il est des moments où ce Willy me fait peur. Est-il possible qu'il soit à ce point entré dans les mœurs et les habitudes de ces masochistes et fétichistes dont il a fait sa raison et son moyen de vivre ? Aucune turpitude ne lui est donc étrangère ?

J'ai vu le coq. De tous ces spectacles, au fond tous pareils, aussi tristement analogues, se dégage je ne sais quoi de morne et de désespéré. Le fou varie. Il semble que ce soit toujours la même folie. Elle aussi, cependant, est diverse.

Ce gros bonhomme, ne ressemble-t-il pas à cet autre aliéné qui hennissait et galopait l'autre jour ? Et à ce chien qui flaire les murs et rongé des os ?

Celui-ci fait un pitoyable carnaval. Il est en caleçon de bain. Son ventre émerge, énorme, tout en bourrelets gras. Il est répugnant. Mais le comble, c'est qu'il s'est affublé de plumes, notamment d'une queue de coq qu'il a fichée derrière son caleçon, au-dessus de ses fesses.

Il se pavane en levant alternativement ses jambes à la manière d'un acteur qui jouerait Chantecler. Et il pousse des cocoricos qui font retentir les échos du voisinage.

Il baisse aussi la tête et feint de picorer du grain.

Mais le vrai spectacle n'est pas là. Il est visible de la « chambre des voyeurs » et nécessite ce que Willy appelle un « jeton de mate ».

Cinq filles sont là, qui, pour lui complaire, ont affublé leur nudité de quelques plumes postiches.

— Si vous voulez être mieux renseigné encore que par moi-même, me dit Willy, allez voir Amélie. C'est une vieille amie. Je lui envoie du monde.

Avec la recommandation de Willy, je ne pouvais manquer de trouver auprès de M<sup>me</sup> Amélie le plus obligeant accueil. En disant : « Vieille amie », Willy avait bien employé le mot juste. M<sup>me</sup> Amélie est une vieille dame à la longue figure osseuse et ébavilée. Chevaline... Pourquoi ai-je écrit ce mot qui semble limiter la spécialité de M<sup>me</sup> Amélie ?

Elle est en appartement. Mais l'appartement est immense, dans une grande rue qui donne sur les boulevards. La maison est d'apparence modeste ; l'escalier étroit, mais discret. L'immeuble est entièrement commercial, en y comprenant le commerce de M<sup>me</sup> Amélie.

— Ma clientèle, monsieur, me prévient-elle tout de suite, est très bien et très correcte. Pas bruyante...

Je ne peux à ces mots m'empêcher de penser au coq et à ses cocoricos. Mais c'est une exception, en effet. Et il reste vrai que les masochistes, singulièrement ceux de ce genre, sont à l'ordinaire silencieux et tristes.

L'appartement de M<sup>me</sup> Amélie, en dépit de sa destination spéciale, est de bon aspect. Deux salons bourgeois de style Louis XVI, sans ostentation, mais cossus. Les murs, qui sont vieux, sont repeints de frais. Et il y a une infinité de chambres de toutes sortes, de toutes grandeurs et de toutes couleurs. L'une représente assez exactement une écurie avec sa mangeoire et son bat-flanc.

— Ici, monsieur, me dit M<sup>me</sup> Amélie, c'est la maison de Paris affectée à la spécialité qui vous intéresse.

En effet, c'est la seule qui soit exclusivement réservée aux maniaques de l'animalité, sous toutes ses formes. Je demande à M<sup>me</sup> Amélie si la tolérance dont elle jouit, comme toutes les autres maisons de ce nom, n'est pas menacée par la surveillance de la police. Elle est rassurée à cet égard.

— Une maison comme la mienne, monsieur, est mieux tenue que n'importe quelle autre. J'ai, dans ma clientèle, des personnalités considérables. Et, de toute façon, rien que des gens très bien.

— Cependant la nature spéciale de vos séances ne tombe-t-elle pas sous le coup de la loi ?

— De quelle loi ? Ce qui se passe ici ne constitue même pas, comme dans tant d'autres établissements, des infractions à l'article 330 qui punit l'outrage public à la pudeur. Nous avons très peu de nus et presque jamais ils ne sont réunis.

J'apprécie la science juridique de M<sup>me</sup> Amélie et je témoigne en revanche de connaissances de sa spécialité en lui disant :

— Peu de nus ? Et rarement réunis ? Vous oubliez la scène du coq !

M<sup>me</sup> Amélie sourit :

— C'est assez exceptionnel. Tandis qu'ailleurs c'est la règle. Non, je n'ai rien à redouter de la loi.

Toutefois, elle ajouta :

— Figurez-vous cependant que j'ai eu maille à partir avec la Société Protectrice des Animaux !

— Quoi ? fis-je ébahi, la S. P. A. prendrait-elle en mains la défense des messieurs qui jouent chez vous au cheval, au chien ou à quelque autre animal ?

— Ce n'est pas tout à fait cela, me glisse avec discrétion M<sup>me</sup> Amélie. Je crois que ces dames et ces messieurs de la S. P. A. sont mal renseignés sur la nature de mon établissement et de ses habitudes. Mais il s'agissait de véritables animaux qui parfois se trouvaient mêlés à nos séances. La question de savoir si on pouvait les considérer comme victimes de mauvais traitements, était, m'a dit mon avocat, très controversée.

M<sup>me</sup> Amélie ne m'en a pas dit davantage et je ne me suis pas permis d'insister. Sa complaisance, cependant, est grande ? Elle me demande longuement des nouvelles de Willy, qui, je le comprends, est un de ses rabatteurs et même, sans doute, son rabatteur principal. Qui, mieux et plus que lui, peut connaître ce monde particulier ?

M<sup>me</sup> Amélie m'informe tout de suite que chez elle il n'y a ni « chambre de voyeurs » ni « jetons de mate ». Elle m'affirme, la main sur le cœur, le respect qu'elle éprouve pour sa clientèle. Elle ne me cèle pas non plus que la discrétion de son côté et la confiance du côté de ses hôtes sont les conditions de la réussite de son exploitation.

Durant ces explications, je poursuis avec elle la visite de l'établissement. J'ai vu la niche à chien qui est un vrai chenil. Une autre pièce représente une basse-cour. Il y a encore une chambre pareille à un décor de paysage exotique.

— Et aussi des cages de ménagerie. Enfin, une piscine. Sur ses bords sont peintes des

frondaisons verdoyantes.

— Et les dames ? demandais-je.

— Ces dames — et des messieurs aussi — pour les divers rôles qu'ils peuvent, les uns et les autres, avoir à jouer ici, sont dans leurs salles particulières et n'interviennent que lorsqu'il est nécessaire.

J'apprends que des clients font les tigres et les lions. M<sup>me</sup> Amélie me montre des accessoires, peaux de bêtes et crinières. Et même une trompe d'éléphant en étoffe caoutchoutée.

On trouve aussi des hommes-chats. A leur intention, des souris et des rats sont gardés vivants dans des petites boîtes de fer blanc.

— Je « peux faire » pour tous les animaux, me dit M<sup>me</sup> Amélie. Et je vous assure qu'il en est de bizarres...

Il y a, en effet, le client serpent qui se traîne sur le ventre dans la chambre au paysage exotique.

Dans la piscine évolue un homme-poisson qui feint de remuer des nageoires postiches et qui, étonnant détail, ne sait même pas nager !

— Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a aussi un escargot. C'est un monsieur très sérieux. Vous ne penseriez jamais ça de lui...

— J'imagine qu'il bave et qu'il tire les cornes !

— Ne riez pas, monsieur. Il a une coquille faite exprès pour lui. Même, c'est M. Willy qui la lui a fabriquée.

M<sup>me</sup> Amélie met tout son orgueil à étaler à mes yeux sa compétence très particulière.

— Oui, monsieur, unique à Paris ! Tous les animaux ! Ah ! j'en ai vu des choses dans mon métier depuis trente-cinq ans... Vous ne pouvez pas savoir !...

Et, pour que je sache un peu, tout de même, M<sup>me</sup> Amélie me narre tous les animaux extraordinaires, tous les cas fabuleux qui ont illustré ses salons de style et ses chambres décorées. Quelles observations en pourraient retirer des psychiatres et des savants !

J'ai retenu de cette longue et incroyable énumération le cas d'un monsieur-homard qui recule encore plus loin les bornes de l'invraisemblance. Ne voulait-il pas, dans son délire, être précipité dans un bain d'eau bouillante !

Je vous jure qu'en sortant, le crâne échauffé, d'une telle épreuve, c'est un rafraîchissant spectacle que celui des braves gens qui se contentent d'être des hommes avec les simples et réconfortants vices naturels à une normale humanité.

(A suivre.) MARCEL CHABERT.

## PROCHAINEMENT :

### Le roi des contrebandiers basques

## AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous preniez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS 10, Archer Str. (188 T.B.W.), Londres WJ.

# Nuits sévillanes

A gauche : Une ruelle du quartier de Triana.

**M**OLLEMENT allongée au bord du Guadalquivir, Séville se réveille le soir. Alors, dans les petits hôtels, dans les vieilles maisons arabes aux patios secrets, dans les ruelles sonores du vieux quartier de Santa Cruz, médiéval et obscur, une foule criarde se lève et la calle Sierpès, qui est la grande rue de la ville, s'emplît bientôt de mouvement, de couleurs et de bruit.

C'est dans une salle de danse, tandis qu'il regardait quelques belles filles s'agiter en cadence, au rythme des claquements des mains et des « Olle ! » sonores, que j'ai connu don Henrique. Je ne pouvais pas trouver meilleur guide pour pénétrer dans la vie secrète de Séville. Placeur en danseuses, don Henrique a ses entrées partout.

Avec lui j'ai vu toutes les boltes célèbres où, à la fin d'un classique flamenco, l'étoile jette un à un ses vêtements dans la coulisse et, complètement nue, mime de tout son corps brun une danse lascive.

Mais j'étais venu à Séville pour découvrir des spectacles moins « officiels ».

J'en parlai à don Henrique, qui acquiesça. Nous partîmes un soir vers 9 heures. Après une longue marche, nous arrivâmes à la calle Rodriguo de Triana, devant une boutique obscure. Quelques marches à descendre et voici de nouveau la lumière. Des Sévillans, des Gitans, tous mélangés, sont là, jouant gros jeu, aux dés, aux cartes, à la roulette.

Don Henrique semble chercher quelqu'un. Il l'aperçoit enfin. C'est un homme massif, au poil grisonnant, les yeux petits, enfoncés sous d'énormes arcades sourcilières, un gros cigare noirâtre au coin de la bouche.

— Le señor Gonzalez Perez, propriétaire.

Quelques filles s'agitent en cadence, au rythme des claquements des mains.

La Giralda, de nuit.

— Monsieur Grun, journaliste. Le señor Perez parle français avec difficultés, mais l'anglais couramment. Je m'étonne, mais pas longtemps. J'apprends en effet que le señor Perez « travaille » avec Cadix, Gibraltar, le Maroc.

Au-dessous de la première cave il y en a une seconde. Celle-ci est secrète, mais, Henrique ayant répondu de moi, nous y entrons.

Des caisses sont alignées : colts, mausers, mitrailleuses Maxim et grenades sont entassés au long des murs. Le jeu n'est qu'une couverture qui cache le trafic d'armes :

— L'itinéraire est changé explique Perez, avant, nous descendions vers le Sud, le Maroc ; maintenant, par le Sud et la côte, nous remontons vers Barcelone, où j'ai eu de grosses commandes. Il va sûrement se passer des événements là-haut dans peu de temps.

Nous étions le 15 septembre. Lorsque je rentrai à Paris,

en passant par Barcelone, la Catalogne était en état de siège...

Laisant là cet arsenal clandestin, nous remontons vers la lumière. J'interroge Perez sur un autre genre de commerce :

— Des drogues ? Non, je ne m'en occupe pas ! J'ai assez à faire comme cela ! D'ailleurs par ici, pas grand chose à tirer de la drogue ; à Madrid et à Barcelone, je ne dis pas... Et puis il ne faut pas être trop gourmand ; ma maison de jeu vaut la peine que l'on s'en occupe et les armes ont du bon... Si vous passez par la calle Castilla, entrez donc au 118 avec ce mot ; vous m'en direz des nouvelles.

— Un drôle de type, vous savez, me dit don Henrique, et bien vu de la municipalité. Il a de gros atouts dans sa manche. J'ai travaillé avec lui et je ne l'ai jamais regretté.

Au 118 de la calle Castilla, nous remettons à la vieille qui nous a ouvert un judas, le petit mot de Perez. Peu après, la porte s'ouvre largement. Une entrée du meilleur goût... Tapis et tentures anciennes.

— Tout le gratin de Séville se réunit ici, me souffle Henrique.

Rien d'une maison de danse, pas plus d'ailleurs que d'une maison de femmes.

Au premier, nous voici dans une petite pièce aux sombres boiseries espagnoles, aux fauteuils confortables.

Une petite Espagnole brune et ronde nous apporte une bouteille de manzanilla et des verres sur un grand plateau. Elle salue Henrique d'un large sourire. La bouteille vide, nous passons dans une pièce

plus grande. Des verres d'argent aux écrivains passant à cette

Un bruissement de soie devant

Leurs formes d'eau d'ambre obscur des flammes de vos

— Certains d'entre eux savent choisir

— Ce n'est pas seulement la seule est admise de cette maison

Espagnols, c'est cinquante pesetas

Evidemment

— Ce n'est pas plus jeunes, tr

vous ne soyez vous serez serv

Les filles se

— Señor He

C'est le Señor

Un gitan br

et prend Hen

Je ne sais

un mot bizar sauce de tom

mot : samedi,

Là-dessus, n

— Henrique

mate ?

— Ce n'est

commission.

J'insistai.

— Ecoutez,

drais avoir ve

cette histoire

Je donnai m

— Vous n'a

C'est une chos

louse qui exist

même malgré

« Vous conn

par les étudia

siblement la

dalous et des

très rarement,

née. Samedi,

vous y emmen

Il me quitta

Le samedi,



# anes

... une grande. Des lampadaires anciens, des chandeliers d'argent où pleurent des cierges, des alcôves aux divans profonds, tendus de châles brodés donnant à cette salle une atmosphère d'un autre monde.

Un bruissement de rideaux, et six filles magnifiques sont devant nous nues ou drapées d'un châle de soie.

Leurs formes, pleines et légères, à la fois, leur peau d'ambre clair sur laquelle joue le mouvant clair obscur des flambeaux, leur donnent l'apparence surhumaine de voluptueuses déesses. Décidément le señor Perez sait choisir.

Certains étrangers connaissent la maison, me souffle Henrique, pas tous ; une clientèle choisie seule est admise. Vous ne trouverez pas l'équivalent, de cette maison dans toute l'Espagne. Pour nous, Espagnols, c'est cher ; mais, pour les étrangers, cinquante pesetas seulement.

Evidemment, pour cent francs, c'est donné. — Ce n'est pas tout. Si vous voulez des femmes plus jeunes, très jeunes, vous les aurez, à moins que vous ne soyez un disciple de Corydon. Dans ce cas, vous serez servi avec la même promptitude.

Les filles se sont groupées sur les divans et j'admire : — Señor Henrique, Pedro le Gitano vous demande. C'est le Señor Perez qui l'envoie.

Un gitano brun, au visage maigre et ridé, se présente et prend Henrique à part.

Je ne saisis rien de leur conversation, si ce n'est un mot bizarre qui me frappe. *Salsa de tomates*, sauce de tomates. Je comprends encore un autre mot : samedi, *abado*.

Là-dessus, nous sortîmes de cette maison étrange : — Henrique, que parliez-vous d'une sauce tomate ?

— Ce n'est rien d'important, mon cher, une petite commission. J'insistai.

— Écoutez, je voudrais être sûr de vous, je voudrais avoir votre parole, vous ne parlerez pas de cette histoire avant un an.

Je donnai ma parole.

— Vous n'avez jamais entendu parler d'une *salsa* ? C'est une chose terrible, une antique coutume andalouse qui existe malgré la défense de la justice, et même malgré la religion.

« Vous connaissez ces duels aux sabres, pratiqués par les étudiants d'Heidelberg. La *salsa*, c'est sensiblement la même chose, mais faite par des Andalous et des Gitans. Ces rencontres se produisent très rarement, peut-être deux ou trois fois dans l'année. Samedi, il doit y en avoir une. Je tâcherai de vous y emmener, mais munissez-vous d'argent. Il me quitta sur ces paroles énigmatiques.

Le samedi, il vint me chercher à l'hôtel.

Nous traversâmes le Guadalquivir, passâmes dans Triana, puis nous primes une route qui suivait un moment le fleuve.

Près d'un massif d'agaves et de cactus, trois hommes vinrent vers nous...

— Des sentinelles, me souffla Henrique.

Les hommes, reconnaissant mon guide, le saluèrent ; un des trois nous accompagna jusqu'à une voiture attelée d'un cheval qui attendait sur la route.

Après une demi-heure de trot, j'aperçus un clocher antique :

— C'est ici, m'expliqua Henrique. Le duel se passe dans le monastère désaffecté de San Iponce.

Devant la porte se tenaient une vingtaine d'individus. Henrique leur versa une certaine somme d'argent :

— Le prix par personne est de cinquante pesetas m'expliqua-t-il. La somme totale revient au gagnant.

On m'offrit un grand verre d'aguardiente, que Henrique me conseilla d'accepter. Les hommes faisaient d'ailleurs également honneur à l'eau-de-vie.

Puis nous descendîmes dans la crypte. À l'intérieur, des flambeaux fichés aux murs éclairaient un cercle formé de pierres, une sorte de ring. Dans le fond, un groupe de Gitanes attendait :

— Le gagnant a droit à toutes ces femmes, mais, après le combat, il lui arrive de ne pas pouvoir les satisfaire.

Deux hommes, dans un coin, se déshabillaient, ne gardant que leur pantalon de cuir. Ils s'assirent au milieu du cercle formé par les pierres, à la manière turque. Dans le sol étaient scellés des anneaux de fer ; on les y attachait avec des cordes, de façon que seul le haut de leur corps restât libre de se mouvoir.

Ils étaient déjà complètement ivres, les yeux fixes et stupides :

— Est-ce une sorte de règlement de compte ? demandai-je.

— Pas du tout, plutôt un combat où il s'agit de montrer que l'homme est aussi courageux que le taureau ou le coq. Les deux adversaires ne se connaissent même pas.

Un homme passa parmi les assistants pour prendre les paris.

— Pariez sur celui qui paraît le moins fort, murmura Henrique ; avec ces gens-là, c'est préférable de perdre, car ils pourraient se venger sur nous de leur malchance.

Puis on donna aux combattants des couteaux, petites *navajas* finement aiguisées, aux lames larges et trapues.

Tout le monde avait parié. On apporta aux combattants un nouveau verre d'aguardiente, qu'ils vidèrent d'un coup. Enfin, ils enveloppèrent leur bras gauche d'un gros châle.

À droite : Les caternes de San Iponce où se déroulent les combats.

— Commencez ! beugla un des hommes. Ils ne bougèrent pas ; seul le cliquetis des couteaux qui s'ouvrent résonna sinistrement. Les spectateurs s'impatientèrent.

— Commencez donc, animaux, brutes, lâches ! Des coqs, ça ? Des poules mouillées !

L'un des deux porta un coup, que l'autre amortit avec son bras gauche.

— *Anda* (en avant !), Chiquito ! *Anda*, Domingo !

La sueur coulait de leur front. Ils demandèrent de l'eau, qu'ils burent à grands traits. On les voyait se dégriser progressivement et la haine, peu à peu, luisait dans leurs yeux.

— Attendez qu'il y ait du sang, me dit Henrique.

Domingo frappa et atteignit la joue de Chiquito. Le sang jaillit et ruissela sur le buste de l'homme. Maintenant les Andalous se talsaient. Emportés par leur furie morbide, les deux hommes frappaient, frappaient.

Les lames zigzaguaient, s'enfonçant brutalement dans les châles. De temps à autre, une traînée sanglante sur l'un des tors nus prouvait que le coup avait porté.

Les corps bruns se teignaient de pourpre et soudain, pris de démence, les adversaires jetèrent leurs châles ; ils ne paraient plus qu'avec leurs bras nus, qui, en quelques secondes, furent entièrement déchirés. Soudain, Chiquito atteignit de sa lame la jointure de l'épaule gauche de Domingo coupant la grosse artère du bras, puis, dégageant sa lame, il frappa l'autre, incliné, derrière la nuque. Domingo lâcha son arme, battit l'air des deux bras et s'effondra comme une masse.

A ce moment, on délia le vainqueur, que les Gitanes entraînaient, essuyant ses plaies de linges humides.

Les hommes ne s'occupaient plus du mort, mais de l'argent, chacun se disputant, discutant, criaillant :

— Réglons les paris, *Caballeros* ! Je réglai la somme et, écouré, entraînai Henrique.

Un homme courut derrière nous : — Achetez le couteau de Chiquito, cela vous portera bonheur !

Je payai le couteau taché de sang, à la pointe cassée, et le fourrai dans ma poche.

Sur la grande route Henrique me prit le bras.

— Alors, sensationnel, hein ! Marchons, l'air nous fera du bien.

Le centre de Séville grouillait toujours d'une vie intense. Il était 3 heures du matin. Sortant du Kursaal, un groupe d'Andalous chantonnait doucement. Dans les bars et les cafés, attablés devant leurs verres de manzanilla au goût de silex, des hommes étaient là installés pour la nuit.

— Entrons ici, me dit don Henrique, qui me poussa dans une petite salle aux murs revêtus de mosaïques, puis dans l'arrière-salle, où je reconnus des spectateurs de la *salsa*.

Dans un coin, un guitariste nostalgique raclait son instrument. Quelques femmes, jeunes et jolies, étaient groupées autour d'une table. A terre étaient posées des valises :

— Elles partent ce matin pour Cadix par la route, puis vers Algésiras et Tanger sur le bateau de Perez, me dit Henrique. Il doit venir les prendre ici.

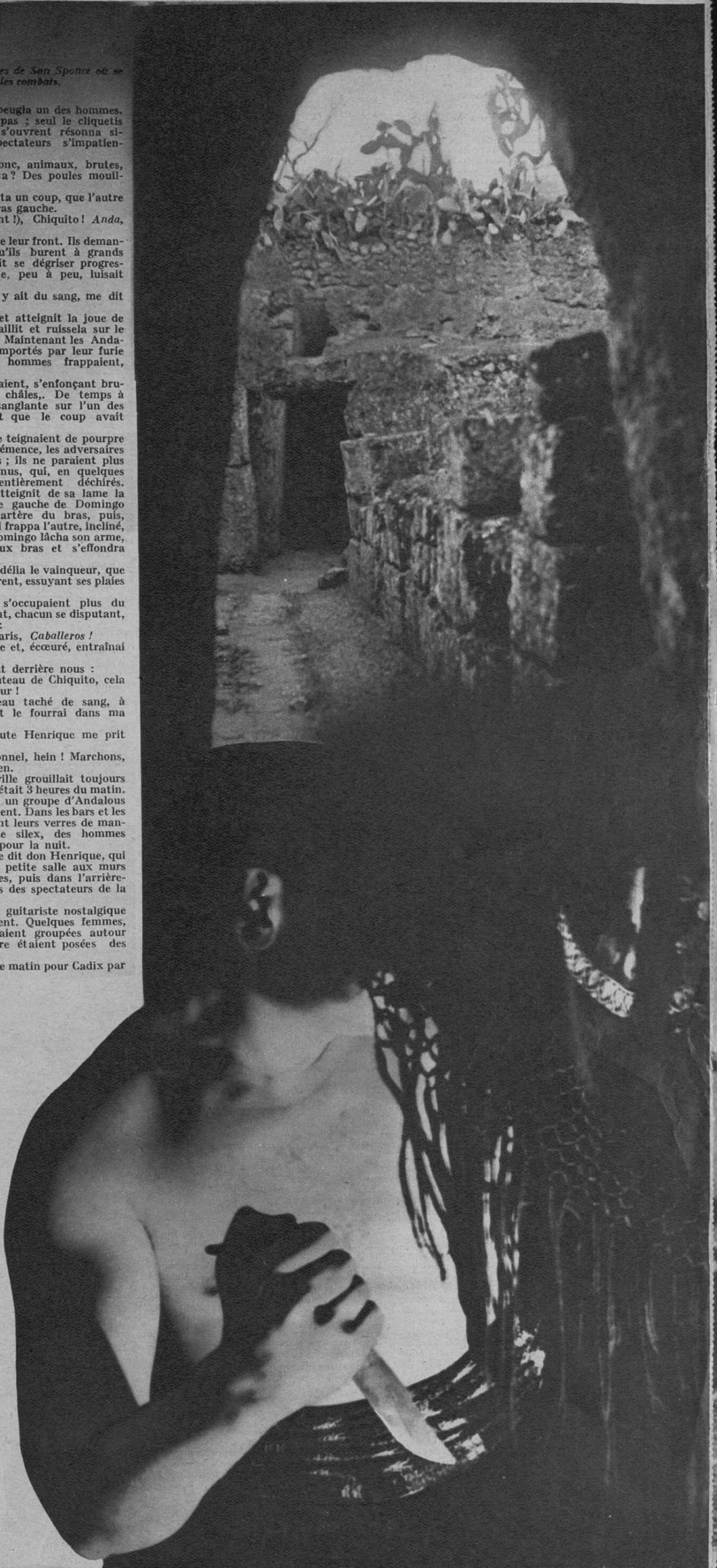
A cinq heures, Perez entra, suivi de deux hommes :

— En route, *niñas* !

Cela se faisait en famille, tout simplement. Je les vis sortir par une petite porte dans le fond de la salle ; on entendit les autos ronfler, puis les bruits se perdirent dans le lointain. Nul ne leva la tête. Par instant, le patron remplissait les verres. Nuits sévillanes où l'âtre manzanilla au goût de silex laisse aussi dans la bouche un goût de sang...

R.-G.-A. GRUN.

On donna aux combattants de petites *navajas* finement aiguisées, aux lames larges et trapues.



## La justice des books.

Du jour où l'on m'accusa de trahison, commença pour ma femme et moi une vraie vie d'enfer. Mes ennemis, en combinaison non seulement avec la police des jeux, mais aussi avec certains inspecteurs et commissaires de la Sûreté générale, envoyaient presque journalièrement des policiers pour m'arrêter ; ils avaient même l'audace de m'en aviser d'avance, sachant très bien que je ne céderais pas et continuerais à travailler.

Ils écrivirent également au commissaire Y. X. Z., homme d'une honorabilité absolue, une lettre signée de mon nom, où je le priais de me fixer un rendez-vous. Sachant ce commissaire intègre, ils voulaient m'attirer son animosité en lui laissant supposer que je cherchais à négocier un arrangement avec lui. C'est du reste le commissaire X... lui-même qui m'a demandé si je n'avais pas écrit à M. Y. X. Z. pour lui demander un rendez-vous, un jour où j'étais allé le trouver pour me plaindre du bruit que faisait courir contre moi l'inspecteur Y...

Une autre fois, ils m'envoyèrent de faux policiers qui se saisirent des enjeux et qui, bien entendu, les mirent dans leur poche.

Voyant que je ne cédaï toujours pas, ils se lièrent d'amitié avec le fameux Jean Dubuis, un ancien charretier dégrossi par une bande qui a joué un rôle dans l'affaire Prince, qui tenait un cercle clandestin où se jouait le pharo. Le fameux Dubuis y tenait le rôle de Fier-à-bras ; comme beaucoup de ces hommes qui, dans le « milieu », passent pour des terreurs, il était très fort devant un comptoir ou pour bavarder devant une galerie et se conduisait en brute quand il était sûr de l'impunité. Il habitait comme moi Vaires-sur-Marne, où il était venu se réfugier par crainte de représailles pour le mal qu'il avait fait à beaucoup de gens de son milieu. Un jour, il vint devant chez moi pour tirer sur ma maison et sur moi quand je me présenterais à ma porte. Je sortis, en effet, mais armé d'un fusil de chasse. Ce lâche, voyant que j'allais me défendre, saisit alors à bras-le-corps ma femme qui arrivait à ce moment et s'en fit un repart. Cette tactique lui était d'ailleurs coutumière : un jour, dans une bagarre, il s'abrita derrière son frère, le malheureux fut tué à sa place, et il laissa condamner un innocent, lui qui connaissait le vrai coupable.

La tentative manquée de Dubuis ne devait pas rester sans lendemain. Jacquot qui est le seul de la bande que je crois vraiment courageux me fit dire qu'il me fallait cesser de faire le book ou qu'il se verrait dans l'obligation de me mettre une balle dans la tête.

Je lui fis répondre que je me trouvais bien où j'étais et que j'y resterais.

Quelques jours plus tard, me rendant à mon travail en auto, je fus interpellé à un croisement de routes par Jacquot qui, venu à cet endroit avec sa voiture, était descendu dans un café, sachant que c'était la seule route que je pouvais emprunter pour me rendre à Paris. Il était accompagné de trois autres individus, le fameux Dubuis, Tortillon, G. F., et un individu connu sous le surnom de Petit-Coco. Je ne m'arrêtai pas à l'endroit où se tenait Jacquot, mais cent mètres plus loin, à un café dont le propriétaire avait pour neveu mon téléphoniste. Etant descendu de voiture pour appeler ce dernier, je vis Jacquot sauter sur la route et fouiller dans la sacoche de son auto. Je ne pus distinguer de loin ce que c'était, mais je me doutais, connaissant mon homme, que ce ne pouvait être qu'une arme à feu.

N'ayant rien sur moi — je n'emportais jamais d'arme quand j'allais à mon course par course, de crainte, si nous étions pris, d'avoir le motif supplémentaire de port d'arme prohibé — je rentraï dans le café et, voyant Jacquot se diriger vers moi, demandai à la patronne de bien vouloir me prêter une arme pour me défendre. Celle-ci n'en avait pas dans sa boutique, mais elle me dit qu'au premier étage, sur la table de nuit de la chambre, se trouvait le revolver de son mari. Je montai donc et redescendis avec l'arme que j'avais trouvée. Je mis le revolver dans la poche de mon veston. Jacquot, à ce moment, arriva à la porte du débit ; il me pria de sortir, ce que je fis immédiatement.

Il me dit alors :  
— Veux-tu ficher le camp du quartier ?  
— Non, lui répondis-je.

A ce moment, il mit les mains dans ses poches et en sortit deux revolvers. Je me reculai en sortant le mien ; mais lui, qui avait été le plus prompt, tira à ce moment une balle qui me traversa l'épaule. Je dus avoir un nerf touché, car je fus pris d'un éblouissement et m'affaissai sur la route. Je voulus en tombant tirer, moi aussi, mais mon arme n'était pas chargée ; les balles se trouvaient dans le chargeur, il n'y en avait aucune dans le canon.

Jacquot se jeta alors sur moi et me mit le canon de son revolver sur la tempe. Heureusement pour moi, des passants arrivèrent ; Jacquot ne tira pas et s'enfuit. Mon chauffeur, affolé, en me voyant tomber, sauta dans ma voiture et revint avec les gendarmes. Ces derniers se rendirent au café où étaient restés les trois individus qui accompagnaient



# CONFIDENCE

Jacquotet revinrent avec eux. Là je fus dans, l'obligation de porter plainte, car tous trois, d'une voix unanime, m'accusèrent d'avoir provoqué Jacquot et de l'avoir menacé du revolver que j'avais sur moi.

Je n'avais pas deux portes de sortie : il me fallait ou reconnaître comme justes les dires des amis de Jacquot et j'étais inculpé, ou bien porter plainte contre lui pour me sauver. Il va sans dire que je choisis la dernière attitude. J'étais dans l'obligation de le faire parce que la justice était saisie, surtout pour la raison que j'étais au courant des manigances de toute cette bande. Quand ces gens-là veulent supprimer quelqu'un, ils y vont toujours en bande avec un revolver supplémentaire.

La bande sert de témoin à décharge, le revolver étant jeté près de l'homme blessé ou tué, et c'est toujours ce dernier qui endosse tous les torts, l'autre se disant en état de légitime défense.

Je dois dire que, moi qui ai fait toute la guerre comme fusilier-marin, moi qui, au front, ai souvent risqué ma peau, je n'ai jamais été si près du cimetière qu'à l'époque de mes démêlés avec cette bande.

Ces gens-là avaient les policiers pour eux entre autres — le commissaire Z. Y. X., qui ne se gênait nullement pour leur donner le conseil de me tuer en leur assurant qu'il était derrière eux en cas d'accident.

Quant à moi, je n'ai jamais été un bandit. J'habitais à Vaires depuis de nombreuses années et les renseignements fournis sur moi tant par la mairie que par la gendarmerie étaient très favorables.

Le métier de book n'est pas un métier de bandit et il est du reste autorisé et reconnu dans de nombreux pays étrangers.

S'il m'est arrivé d'être en relation avec des gens de moralité douteuse, c'est qu'il ne m'était pas possible d'agir autrement.

J'ai toujours, même dans le métier de book, évité toute intimité avec ceux que l'on appelle les gens du milieu, car, dans cette catégorie d'individus, on trouve peut-être un homme correct sur mille.

C'est parmi les Corses que j'ai vu le plus de correction et de solidarité, car, si l'un d'eux a tort, ils le reconnaissent et le lui font admettre.

Le Parisien, lui, est jaloux et prétentieux, et, quoique Parisien moi-même, je suis forcé de reconnaître que c'est parmi nous que se trouvent le plus d'indicateurs de police.

Je parle bien entendu des hommes soi-disant du milieu...

Mais je reviens à mon histoire. Jacquot se rendit quelques jours plus tard à son camarade le commissaire Z. Y. X., mais on le relâcha au bout d'une semaine.

Dans cet intervalle, le commissaire Z. Y. X., conduit dans la voiture de Jacquot en compagnie de Dubuis, Toto et Nonoche comme chauffeur, était venu au café où j'avais été assailli ; il avait menacé les témoins qui avaient assisté à la scène en leur disant que, s'ils ne changeaient pas leurs dépositions, il ferait fermer l'établissement. Par hasard — je l'ai su ensuite par la patronne du café — le chef de gendarmerie de la région se trouvait en tournée à cet endroit.

Il ne put s'empêcher de faire le reproche au commissaire Z. Y. X... de chercher à influencer les témoins avec son titre de commissaire, qu'il avait du reste annoncé au comptoir en entrant.

L'instruction suivit son cours et quelques jours après je fus appelé devant un juge d'instruction à Meaux. Mes témoins se trouvaient, bien entendu, avec moi. Jacquot avait amené

les siens, mais ils avaient augmenté de quatre ; le jour où je fus attaqué ils étaient trois, le jour de l'instruction, sept ; pour le jugement, ils se trouvèrent dix.

Nous tenant dans le couloir, à proximité du bureau du juge d'instruction, nous entendîmes très distinctement la conversation téléphonique suivante entre le juge et une personne que j'ai su par la suite être le commissaire Z. Y. X...

LE JUGE. — Allo, oui, monsieur le commissaire. Ah ! vous avez besoin de Jacquot pour une affaire sérieuse ?

« Soyez tranquille, je ne l'arrêterai pas... Ah ! oui, c'est Woog le provocateur. Bien, merci.

Mon tour étant arrivé, le juge me fit entrer dans son cabinet et, avant tout interrogatoire, me dit à brûle-pourpoint :

— Je vous inculpe.  
Je ne pus m'empêcher de lui répondre qu'ayant entendu toute sa conversation téléphonique avec le commissaire Z. Y. X., je m'y attendais. Je sortis donc, moi le blessé, qui avais été provoqué par Jacquot venant me trouver avec deux revolvers en mains, comme inculpé.

C'est alors que je décidai, puisque la justice était aveugle,

*Il sortit de la sacoche de sa voiture une arme à feu.*



(1) Voir *Police Magazine*, nos 233 et 234.



où j'étais appelé chez le juge d'instruction qui instruisait cette affaire avec une partialité non déguisée, nous étions, mon avocat et moi, dans le couloir en attendant d'être appelés, quand sortit du bureau du juge, l'avocat de Jacquot qui tenait par l'épaule son client : « Viens que je te présente au procureur », lui dit-il. Je ne sais s'il se fit réellement, en tout cas, ils entrèrent dans son bureau mais mon avocat ne put s'empêcher de s'écrier : « C'est honteux » ! Jacquot avait à cette époque près de trente condamnations inscrites à son casier judiciaire.

Un autre jour, le même avocat arrêta au passage, en le tutoyant, un juge du tribunal de Meaux. Ce juge faisant partie naturellement du tribunal qui m'a condamné, il fut, par la suite, révoqué pour une affaire assez scabreuse. Tel fut aussi le sort de l'avocat de Jacquot, qui, à la suite d'une affaire entachant l'honneur, fut radié du barreau.

Un troisième personnage, le gardien de la prison de Meaux, qui avait été soudoyé par mes adversaires pendant mon incarcération, les renseignait sur le contenu de mes lettres et sur ce que pouvait me dire ma femme quand elle me rendait visite, fut également renvoyé de l'Administration. Pour ces trois-là, le destin m'a vengé, mais il reste encore d'autres membres de cette mafia qui se cramponnent ; espérons qu'il n'en ont pas pour longtemps.

Après toutes ces histoires, j'avais naturellement été dans l'obligation d'abandonner mon métier de book. Ma femme avait bien cherché à s'en occuper pendant ma prévention, mais la police ne la laissait pas un jour tranquille, tandis qu'à trois cents mètres de moi Jacquot continuait son fructueux trafic.

Le jour du jugement arriva enfin ; ce fut en plein hiver, dans le courant de janvier. La salle était archicomble. L'interrogatoire fut plutôt bref pour nous et je me voyais condamné d'avance. Jacquot avait fait venir plus de dix témoins, tous les gens de son milieu, qui déclarèrent sous la foi du serment qu'ils étaient là le jour où je fus blessé et que c'était moi l'agresseur. Parmi ces dix témoins, trois seulement se trouvaient sur les lieux et ils n'avaient eux-mêmes rien vu, étant restés dans le café. La déposition la plus dramatique fut celle du commissaire Z. Y. X... qui ne put justifier toutes les accusations qu'il avait portées contre moi dans sa déposition devant le juge d'instruction. Quand je le mis en demeure de prouver ses déclarations à mon sujet, il n'eut qu'un mot : « Secret professionnel ».

Ce dernier vint déclarer à la barre que c'était moi qui avais voulu tuer Jacquot et Dubuis, car je savais que ces derniers étaient de bons auxiliaires de la police à qui ils avaient fréquemment rendu de grands services.

Ce commissaire fut d'ailleurs jugé comme il le méritait par les journaux de la région. Voici le résumé d'un article paru le 5 février 1929, dans le *Briard* :

« Nous apprenons que Woog a fait appel des deux condamnations assez sévères prononcées contre lui par le tribunal de Meaux. Nous espérons que la Cour ne tiendra sans doute pas compte et fera encore moins état des renseignements fournis par un commissaire spécial, lequel, déposant devant le tri-

bunal de Meaux comme témoin, fut quelque peu gêné pour affirmer sous serment ce qu'il avait écrit comme policier ».

Les deux affaires ne furent pas longues à juger. Je fus condamné : pour Jacquot à un an et un jour de prison ; pour Dubuis à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour et 10 000 francs de dommages intérêts.

Pour son insistance à me perdre, je sus que le commissaire Z. Y. X. avait touché : 1° 5 000 francs d'argent liquide ;

2° une épingle de cravate ornée d'un diamant, qui avait été volée, Jacquot en était le récepteur.

3° un poste de T. S. F. également volé. Je décidai immédiatement de faire appel et je m'empressai de porter plainte contre le commissaire Z. Y. X... Appelé à la première brigade mobile, j'expliquai toute l'affaire à un haut fonctionnaire qui me déclara textuellement :

« Je n'ai jamais chargé le commissaire Z. Y. X... d'enquêter sur vous ni de s'occuper de vos affaires de coups et blessures. Le jour où vous me déclarez qu'il se trouvait à Vaires, cherchant à influencer vos témoins, le commissaire Z. Y. X... devait être à Pontoise, ainsi qu'en fait foi ce tableau de service ».

Donc, ce commissaire était parjure et toutes ses accusations s'écroulaient.

J'appris peu après comment le commissaire Z. Y. X. avait été rétribué de toutes ses manigances avec la bande. Jacquot qui était célibataire prenait pension chez un nommé C... qui était marié et avait une fille âgée de treize à quatorze ans. Jacquot abusa de cette fille et, comme elle était enceinte, chercha avec la complicité d'une autre femme à la faire avorter. La mère de la jeune fille qui s'était aperçue de cette odieuse manœuvre porta plainte contre Jacquot. Ce dernier fut arrêté. Mais le nouvel avocat qu'il avait choisi, M<sup>e</sup> Z..., alla lui-même le réclamer au commissaire du 18<sup>e</sup> arrondissement le jour de son arrestation, en lui disant « que les Corses ne se mangent pas entre eux ». C... fut le principal témoin à charge contre moi dans l'affaire Jacquot, quoi qu'il eut reconnu lui-même devant moi et plusieurs témoins qu'il n'était pas là, comme beaucoup d'autres, le jour où je fus blessé. Une fois mal avec Jacquot, C... n'eut rien de plus pressé que de m'envoyer un mot pour me fixer rendez-vous à Esbly, où j'avais monté un restaurant. Je m'empressai de m'y rendre en compagnie de deux témoins et C... me raconta tout, en me désignant même les endroits où avaient été commis les vols dont le commissaire Z. Y. X. avait profité.

J'adressai donc alors une nouvelle plainte au directeur du contrôle général, en expliquant tout. Je fus appelé, ainsi que C... Quelques temps après, je fus de nouveau convoqué et reçu par le secrétaire du directeur qui me dit qu'une enquête avait été faite et qu'une grave sanction disciplinaire serait prise contre ledit commissaire. Je fis remarquer que la sanction me laissait indifférent et que je ne désirais qu'une chose, c'est que le président du tribunal où je passerais en appel fut avisé du faux rapport du commissaire Z. Y. X... Il me fut répondu par le secrétaire que le nécessaire serait fait auprès de l'avocat général.

Rien ne fut jamais fait, pas plus qu'une sanction ne fut prise contre Z. Y. X. Cependant un supérieur du commissaire Z. Y. X. déclarait l'avoir vu avec l'épingle volée offerte par Jacquot, épingle qui disparut le jour même où ma plainte parvint rue des Saussaies.

## La femme satyre

SARAH - LOUISE NORTHCOTT, ayant atteint la quarantaine et demeurée veuve, éprouva brusquement un très vif penchant pour les jeunes gens d'une quinzaine d'années.

Très considérée, elle occupait une magnifique propriété à Wineville, près de Los Angeles, et tenait beaucoup à sa respectabilité. Aussi est-ce la nuit seulement qu'elle recevait, le plus discrètement possible, ses jeunes amants.

Mais, craignant que ceux-ci aillent dévoiler ses turpitudes, Sarah, quand les caresses de ses amants avaient cessé de la troubler, — nouvelle Marguerite de Bourgogne — les étranglait sans autre forme de procès. Puis après les avoir découpés en morceaux, les enterrait dans un coin de son jardin.

En l'espace de deux ans, quatre jeunes gens disparurent ainsi mystérieusement et un cinquième ayant le pressentiment de ce qui l'attendait, alerta la police.

Il raconta longuement, avec force détails les scènes sadiques qui se déroulaient dans la villa de Wineville et les exploits de celle que l'on surnomma la femme satyre.

Celle-ci avoua et l'on découvrit les restes de ses infortunées victimes.

La belle Sarah a été condamnée par le Cour de Los Angeles à la détention perpétuelle dans la prison de femmes de San Quentin.

Et le commissaire Z. Y. X. put à nouveau jouer son rôle. Le jour où commença l'instruction de l'affaire de viol de Jacquot, déposition favorable à Jacquot chez le juge, rapport défavorable au sujet de la jeune C... et répétition au tribunal de ce qu'il avait fait contre moi à Meaux.

Ce commissaire est toujours en activité et il se permet même d'aller critiquer ses collègues et ses supérieurs devant la commission d'enquête. Il ne se gêne pas, en outre, de se vanter de son intimité avec un ancien ministre.

J'attendais toujours que mon affaire vint en appel. J'attendis près d'un an, l'avocat de Jacquot s'arrangeant pour faire remettre l'affaire. La première fois où nous devions passer, Jacquot était en prévention, son avocat s'était arrangé pour la faire reculer. Le jour de mon jugement, j'étais seul à la barre. Jacquot ayant attrapé six mois de prison pour viol et avortement, était en fuite. Ma peine fut réduite à six mois pour Jacquot et à dix mois pour Dubuis, avec confusion des deux condamnations.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'ai abandonné à jamais le métier de book. Je m'efforce, par un travail honnête, de me refaire une nouvelle vie, avec cette fois comme seuls amis mes chiens. Ils valent bien beaucoup d'hommes.

EMILE WOOG.  
Copyright by Opera Mundi.

# BOOKMAKER

de me défendre moi-même si j'étais provoqué. Qu'aurais-je pu faire d'autre, puisque police et justice se liguèrent contre moi ? Je me munis non seulement d'un revolver, mais encore je plaçai dans ma voiture mon fusil de chasse chargé de chevrotines, bien décidé, si j'étais menacé, à riposter énergiquement.

Cela ne se fit pas attendre longtemps. Quelques jours plus tard, comme je me trouvais en compagnie de deux habitants de Vaires à la terrasse d'un café de cette ville, un taxi s'arrêta juste devant nous et j'en vis descendre Dubuis, accompagné du cousin de sa femme, un petit jeune homme aux mœurs spéciales. Dubuis se dirigea vers notre table en m'injuriant et en portant la main à sa poche. Je n'hésitai pas, j'armai mon revolver et tirai à deux mètres sur lui. Dubuis fut touché au ventre. Son cousin ayant saisi une chaise pour me la lancer à la tête, je tirai une deuxième balle dans sa direction. Il ne fut pas touché, mais il s'enfuit.

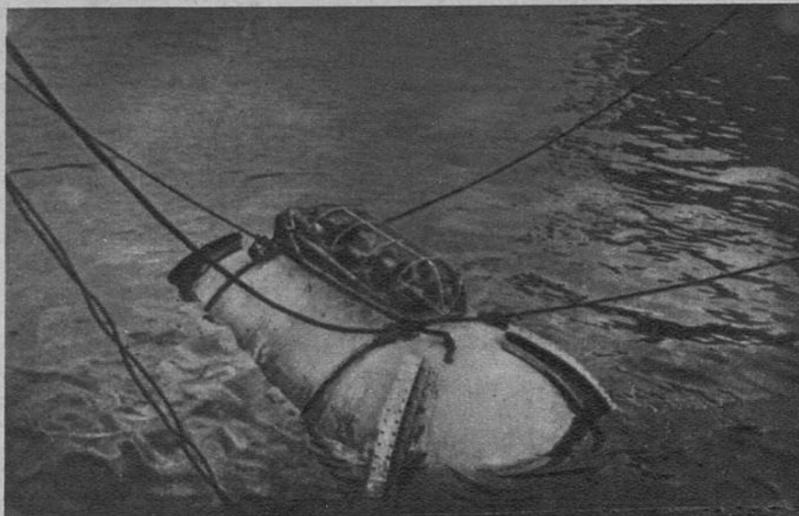
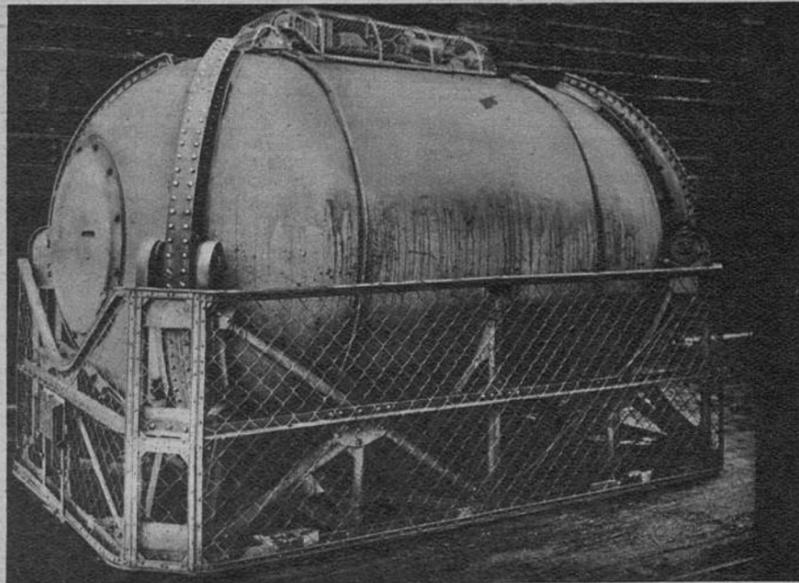
Voyant Dubuis blessé, je ne jugeai pas utile de lui tirer à nouveau dessus. Je fis téléphoner à la gendarmerie pour expliquer ce qui était arrivé. Je fus arrêté et, le lendemain, envoyé à la prison de Meaux. Inutile de dire qu'une deuxième inculpation me fut infligée pour coups et blessures. Je fis une demande de mise en liberté provisoire ; celle-ci me fut accordée par la Cour de Paris sous caution de dix mille francs.

L'instruction suivit son cours. Un jour

Ci-contre : Je tirai à deux mètres sur lui. Dubuis fut touché au ventre.



## Le coffre-fort du "Normandie" est inviolable et insubmersible



Parmi les nombreux perfectionnements de tous genres que l'on peut constater à bord du Normandie figure au premier plan « le coffre-fort étanche et insubmersible ».

Ce coffre, dont on appréciera les imposantes dimensions, est placé sur le pont du navire. Il se compose d'une série de cylindres d'acier, absolument étanches et inoxydables. Au centre, des compartiments à clefs spéciales accueilleront bijoux et valeurs des passagers.

Au cas de sinistre maritime entraînant la perte du bâtiment et tels que naufrage ou incendie, ce coffre-fort, se détachant automatiquement, flotterait des semaines, voire des mois, à la surface des flots, jusqu'à ce qu'on l'aperçoit et le recueille.

Pour y aider, un système ingénieux de sirène automatique a été prévu. Dès que la lourde masse d'acier touche l'eau, une combinaison chimique se produit qui met en action cette sirène. Et, pendant des heures, des jours, davantage s'il le faut, la sirène mugira sans arrêt, dénonçant parmi la brume ou sur les récifs la présence... d'un trésor.

Cette idée est excellente. Nos photos représentent : en haut, le coffre à sa place sur le pont. Au-dessous, en train de flotter, et, tandis qu'ulule le signal d'alarme, MM. les cambrioleurs n'auront pas la part belle avec ce coffre-fort d'un modèle bien particulier. (S. G. P.)

### LE DRAME DE TRUGNY

# L'horrible Confession

RETHEL

(De notre envoyé spécial.)

Ah ! le drame affreux ! Ce n'était qu'une hypothèse que nous émettions la semaine passée... Désormais l'hypothèse n'est plus. Elle s'est muée en une certitude.

Prosper est bien mort assassiné à la suite d'un terrible jugement de famille. Une mère, aidée d'un de ses fils, a tué avec préméditation son autre fils !...

C'est à Rethel et non à Trugny que s'est joué le dernier acte du drame qui livra au public horrifié l'atroce secret de la mort de Prosper.

Le rideau s'est levé lundi matin sur le décor désuet du Palais de Justice de la petite sous-préfecture des Ardennes.

Faisant face à Jules Bausseron, assassin de son frère, et aux membres de sa famille, M. Nicolai a tenu le rôle du juge d'instruction avec une autorité, un tact, une habileté et surtout un succès dont on ne peut que le féliciter.

Il était inscrit au programme que ce lundi, à 14 heures, devait débiter un long interrogatoire de la mère Bausseron qui serait suivi, si le temps le permettait, d'autres auditions et peut-être aussi de confrontations capitales.

dans ses plus beaux atours, ses beaux vêtements noirs du dimanche, frappait à la porte du juge.

Elle n'était pas seule, le père était là aussi, ainsi que l'oncle Legaye, électricien à Buzancy qui fut le premier à prévenir les gendarmes du crime que son neveu avait commis.

Mais seule elle fut autorisée à pénétrer dans le cabinet dont la porte se referma longtemps sur sa petite silhouette noire, tandis que les autres, dans une pièce d'attente, assis sur de durs bancs de bois, entamaient d'interminables conversations avec les gendarmes ou les journalistes.

..

Inutile de rappeler que, la semaine passée, il nous fallait nous contenter des seuls aveux de Jules Bausseron qui, dans le moment, pouvaient se résumer de la sorte :

— C'est bien moi qui ai tué mon frère Prosper. On s'était disputé, alors au cours d'une lutte je l'ai étranglé avec son cache-col. Le croyant mort je l'ai enterré dans le potager et j'ai semé le lendemain, à l'endroit même, des petits pois. Je jure que personne n'était au courant de mon crime. Ni mon père, ni ma mère n'ont rien entendu !...

Or c'était précisément ce dernier point qui préoccupait M. Nicolai. Il avait désormais en face de lui la paysanne et il s'était bien juré de ne point la laisser sortir tant qu'elle n'aurait pas dit la vérité.

Dans le bureau donc, ils sont face à face, l'homme de loi et la terrienne, têtue, renfermée, qui fait sourde oreille des quarts d'heures durant aux plus insidieuses questions.

Les heures passent... on attend ! Le juge que ce mutisme anime s'écrie parfois :

— Mais enfin, bon Dieu, regardez-moi dans les yeux... Dites moi oui ou non... Oui ou non avez-vous...

Il n'achève même pas la phrase, il sait qu'elle a compris, mais ses lèvres à elle ne se desserrent point et elle baisse plus encore dans l'ombre son profil de bête traquée.

Mais, jouant savamment de tous les arguments que son expérience des choses criminelles met à sa disposition, le juge, à l'heure du dîner, recueille les premières bribes d'un aveu.

Oh ! ce n'est pas un aveu à proprement parler, mais ce premier pas en entraînera fatalement d'autres. La vieille Bausseron fléchit tout d'abord sur une question secondaire, mais c'en est fait elle est prise au piège.

— Oui, finit-elle par déclarer avec mille hésitations, tandis que son regard fiévreux cherche à deviner les réactions du juge. Oui... j'ai menti, ce n'est pas plusieurs jours après le 9 mars, mais le lendemain même de la mort de Prosper que les petits pois ont été semés. Nous les avons semés, Jules et moi ; nous avons mis aussi de l'ail et de la salade. On avait des graines à la maison, vous comprenez ?

Et M. Nicolai de s'inquiéter :

— Pourquoi des petits pois ?

— Pour mieux masquer la faute, répond la femme qui s'enferme irrémédiablement ; les petits pois, vous comprenez, monsieur le juge, ça donne beaucoup de belles feuilles !...

Le duel devient de plus en plus serré.

— Vous saviez donc bien que votre fils Jules avait tué votre fils Prosper, rétorque sur le coup, le juge.

Son attaque a peut-être été trop brusque. La femme se tait... mais, mais... maintenant c'est plus fort qu'elle, elle ne peut plus tenir sa langue soudain bavarde.

— Jules avait du sang sur la figure. Je savais qu'il s'était battu, mais je n'ai pas vu Jules tuer Prosper.

La complicité ne fait plus de doute. M. Nicolai tente d'arracher une confession plus complète en remuant chez cette femme ce qui peut lui rester d'instinct maternel.

— Et de savoir votre fils enterré là, comme un chien, ne vous a rien fait ?

— Ma foi ! je n'y ai même pas pensé. J'avais trop de rancune contre lui. J'avais trop souffert par sa faute. Voyez-vous, monsieur le juge, sa mort a été une délivrance pour tout le monde.

C'en était assez. La femme était vaincue. Il était tard. La loi n'autorisait pas que la mère et le fils fussent confrontés avant que les avocats n'aient eu vingt-quatre heures pour étudier les dossiers... Il y aurait entr'acte jusqu'au surlendemain, jusqu'au mercredi matin.

La mère Bausseron alla coucher à la gendarmerie avant que de rejoindre la prison de Reims. Le père, pauvre chose falote, revint seul à Trugny, ne comprenant pas très bien ce qui se passait.

Second tableau. Mercredi matin, dix heures. Le décor n'a pas changé.

Cette fois Jules est présent. C'est lui-même qui subira le premier l'assaut des questions du juge.

A peine Jules Bausseron, gauche, hébété, l'air d'une brute fatiguée de tout le poids de l'accusation qui pèse sur ses épaules, a-t-il passé le pas de la porte du bureau de M. Nicolai que ce dernier dévoile ses batteries.

— Votre mère a avoué... Parlez, maintenant !...

Votre mère a avoué ! Cette phrase dans le cerveau frustre. Est-ce un piège ? Qu'a-t-elle avoué ? Paysan dans le sang, Jules devine que cette phrase est trop imprécise pour correspondre à des aveux réels, totaux.

Et puis quoi ! c'est de sa mère dont il s'agit ! Il a tué, c'est entendu, il a tué un frère dont tout le monde s'accorde à dire qu'il était un brutal de la plus belle eau, alors, dans un sursaut qui sera sa meilleure défense, Jules se redresse et, plein d'un courroux qu'il veut sincère, il clame :

— Non, non et non, ce n'est pas vrai, c'est faux, ce n'est pas possible. Si elle a avoué, c'est pour mesurer... ou bien... ou bien elle a eu peur de vous... Elle était fatiguée, elle ne savait plus ce qu'elle disait...

L'interprétation ne manquait pas d'un certain sens de la psychologie, mais il aurait fallu alors pour amener quelque doute dans l'esprit du magistrat qu'il n'eût pas présent à la mémoire le visage froid, obtus, buté de la mère Bausseron, le visage d'une femme qui ne se sacrifie pas !

Et, bien que Jules Bausseron, lancé dans un élan devant lequel on ne peut que s'incliner parce qu'il est né d'un sentiment trop respectable, scandait ces dénégations de grands et forts et lourds coups de poing qui frappaient sa poitrine, le juge, imperturbable, sûr de lui, répétait :

— Elle a avoué... Elle a avoué... Ah ! Le duel inexorable se poursuivait... la lutte déjà était inégale... mais Jules ne veut pas croire à cette dernière défaite.

— Enfin, m'sieur le juge, s'écria-t-il, pensez-vous que j'aurais eu besoin pour faire ça de l'aide d'une femme de soixante-quatre ans !

Mais le jeu de la justice est fait de ruses, de chausse-trapes... Allons, inutile d'insister sur ce plan, et une fois de plus les fameux et sinistres petits pois, floraison mortuaire bien singulière, servent le magistrat dans son œuvre.

Sautant du coq à l'âne, M. Nicolai, sur un ton qui paraissait insignifiant, questionna :

— Et les petits pois, quand furent-ils plantés ?

Ce moyen détourné obtint un plein succès, Jules, sans se douter qu'il se met en contradiction formelle avec sa mère, répond :

— Une quinzaine de jours après le crime !

Et d'ajouter sur un ton triomphant. — Pensez-vous qu'on aurait semé des petits pois le 10 mars !...

La contradiction est une arme terrible entre les mains d'un juge, bientôt Jules, tout comme la vieille qui ne sut plus s'arrêter, dira :

— Eh bien, oui, quoi ! le lendemain du crime, comme ma mère me demandait où était Prosper, je lui répondis : « Tu ne le reverras pas ! »... et elle n'a pas demandé d'explication.

C'était un aveu qui correspondait à celui passé l'avant-veille par la Bausseron, mais le magistrat devinait un drame plus cruel, plus profond.

Et les : « Parlez », « Parlez, Jules... » « Dites tout, on vous en tiendra compte », tombèrent des heures encore sur l'assassin en désarroi.

— Parlez...

...

— Parlez...

Les forces s'épuisent peu à peu. Alors, après un dernier silence, il n'est pas d'effort qui résiste au besoin final, au besoin humain malgré tout, de « parler »...

— Oui, c'est vrai, j'ai menti... Ma mère...

Eh bien ! ma mère savait tout. Elle nous avait vu nous battre, d'abord dans la chambre et, quand ça a repris dans la cour, elle est sortie et elle a regardé. Nous roulions par terre tous les deux, même que Prosper avait le dessus et que j'ai bien cru que ce serait lui qui m'aurait...

— Parlez !...

— Et puis, vous le devinez, j'ai pu me dégager...

— Continuez !...

— Alors j'ai saisi le cache-nez. J'ai serré ! J'ai serré !

— Continuez... continuez encore...

— Il s'est débattu de plus en plus faiblement, puis il n'a plus bougé du tout...

— Alors ?

— Alors ?... Je l'ai laissé là. J'ai creusé le trou. Ma mère m'a aidé. Puis à deux, nous avons transporté le corps...

— A deux ?

— Oui, à deux... Le lendemain, c'est la mère qui a semé les petits pois !...

Et, faisant preuve d'un grand esprit de suite, le juge une fois de plus, chercha à faire vibrer les cordes sentimentales...

— Des remords ?

— Des remords, m'sieur le juge ? Ah ! vous parlez que j'en ai eu... allez, ça m'a travaillé fort ! Alors j'ai été aux champs du matin au soir et je me suis abruti à la tâche...

Il restait un peu de cœur dans la poitrine de l'assassin !

Le juge avait donc gagné la seconde manche.

La mère Bausseron non seulement savait, mais aussi elle avait vu !

..

Enfin, avant que le rideau ne tombe pour tout de bon, voici la scène ultime.

Le soir, le soir de ce fameux mercredi est tombé sur Rethel.

Le Palais de Justice veillera très tard dans la nuit, c'est-à-dire que quelques luminaires jetteront des lueurs blafardes sur ses pierres sans joie, tandis que, depuis long-

(Suite page 14.)

PHILIPPE ARTOIS.

# Drames du milieu

NICE

(De notre envoyé spécial.)

DANS l'avenue de la Victoire, pourtant à peu près déserte, les cafés étaient encore ouverts. Mais l'heure de la fermeture approchait sans doute — ou même était déjà passée depuis quelques minutes — si l'on en jugeait par l'activité fébrile que déployait le personnel chargé de rentrer les terrasses.

Passé le pont du chemin de fer, qui sépare le boulevard Raimbaldi et l'avenue de Thiers des rues Rouget-de-Lisle et Reine-Jeanne, l'avenue Malaussena amorçait ses tristes trottoirs où plus aucune lumière ne brillait derrière les vitres des bars.

Il était à peu près deux heures du matin. Seul n'était pas encore fermé le bar du Petit-Duc rendez-vous habituel, le travail terminé, des garçons de café n'avaient pas encore fermé le bar du Petit-Duc.

C'est un de ces derniers, M. Jacquot, qui venait d'emprunter à cette heure tardive la rue Reine-Jeanne qui est située juste en face du Petit-Duc et qui longe la voie ferrée.

Arrivé à quelques mètres de son domicile, situé au n° 9, M. Jacquot perçut le bruit d'une discussion. Il s'arrêta et écouta : voix d'homme et de femme s'entre-croisaient sur le mode aigu. Puis il y eut des jurons, des insultes.

Et, chose étrange, il n'y avait personne sur le trottoir, ni devant, ni derrière M. Jacquot.

— Ah ! ça... murmura celui-ci en poursuivant sa route.

Il comprit aussitôt.

La dispute avait lieu dans le propre couloir de l'immeuble où il habitait et dont la porte était ouverte. Là, deux hommes et une femme se querellaient violemment. Mais, dès qu'ils virent le garçon de café, les trois personnages, d'un commun accord, s'arrêtèrent net.

Sans broncher, M. Jacquot passa au milieu d'eux et, au fond du couloir, s'engagea dans l'escalier. A peine avait-il escaladé quelques marches que le bruit de la discussion se faisait entendre à nouveau.

Deux ou trois minutes s'écoulèrent. Pas plus.

Et puis, brusquement, une série de détonations retentit ; des détonations très rapprochées les unes des autres.

M. Jacquot bondit à sa fenêtre et l'ouvrit. Il n'avait pas eu besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que ces coups de feu qui venaient de déchirer le silence respectable de la nuit n'étaient pas autre chose certainement que l'épilogue logique de la discussion surprise par lui tout à l'heure.

Il se pencha donc au dehors et regarda. Un homme, quittant le mur de la maison, se dirigeait vers le milieu de la chaussée, en titubant, comme un ivrogne.

Mais ce n'était assurément pas parce qu'il était pris de boisson qu'il hurlait, cet homme titubant :

— Au secours ! Au secours !

Il fit ainsi quelques pas, revint vers sa gauche, remonta sur le trottoir et lança dans un râle son dernier :

— Au secours !

Puis il s'écroula, la face contre terre. Près de la fenêtre de M. Jacquot d'autres volets étaient également ouverts. C'étaient ceux de la chambre de M. Pierre Almano, coiffeur, qui s'était penché, lui aussi, à son balcon.

— Vous avez vu ? lui demanda M. Jacquot.

— Bien sûr, répondit le coiffeur, j'ai même vu ceux qui l'ont « descendu ».

— Il faut descendre.

Quelques instants plus tard MM. Jacquot et Almano, courageusement, descen-

daient les escaliers quatre à quatre et se précipitaient vers le corps étendu sur le trottoir.

Mais l'homme ne donnait plus signe de vie. Était-il déjà mort ?

Ne sachant que faire pour le secourir, les deux voisins décidèrent de courir au plus pressé, c'est-à-dire de prévenir les agents. Ce qu'ils firent. Et bientôt la police arriva.

L'homme n'était pas encore décédé, mais il n'en valait guère mieux. Atteint d'une balle au sein gauche, d'une autre dans la région intercostale, d'une troisième dans le plexus et d'une quatrième dans le poignet droit, il se trouvait, cela se voyait au premier examen, dans un état désespéré. On tenta cependant de l'interroger, mais, à toutes les questions qui lui furent posées, il répondit par le plus absolu des mutismes.

— La loi du silence ! remarqua un policier qui s'y connaissait.

Un autre ajouta : — Oui, et il mourra, vous pouvez en être persuadés, sans avoir prononcé une parole compromettante.

Il en fut ainsi. L'homme rendit bientôt le dernier soupir sans avoir desserré les lèvres.

Dans ses poches on trouva des papiers en nombre suffisant pour établir aussitôt son identité : le mort se nommait Ange Santiago. Il était né le dix-huit octobre 1903 et, sur sa carte d'identité, en regard du mot « profession » il avait écrit : Navigateur.

Curieux navigateur, en vérité, que cet Ange Santiago, dont je veux vous parler tout d'abord avant que d'examiner le crime dont il fut la victime.

S'il n'était pas très réellement, comme il l'affirmait, un navigateur de profession, Ange Santiago, par contre, savait parfaitement « nager », c'est-à-dire qu'il était une des plus belles illustrations de ce « milieu » niçois qui ne le cède en rien à celui de Marseille et qui approvisionne si copieusement les bars « spécialisés » de Montmartre ou du faubourg Saint-Martin.

Sur la Côte d'Azur, Ange Santiago avait passé plusieurs années parfaitement heureuses, partageant son temps entre la belote, les courses et les corrections qu'il infligeait à ses amis lorsque les malheureuses ne s'étaient pas montrées assez acharnées à la besogne.

Et puis, un jour, il n'y a pas bien longtemps, crac ! Le « coup dur » était arrivé, ce sale « coup dur » qui déjoue parfois les combinaisons les plus solides de ces messieurs du milieu le plus sérieux et les plus prudents.

Que s'était-il passé ? Oh ! peu de chose, en vérité. Un digne confrère d'Ange Santiago avait été tué à coups de revolver dans des circonstances mystérieuses et celui sur lequel s'étaient portés les soupçons des enquêteurs se trouvait être le « navigateur ».

Seulement lorsqu'on voulut demander à ce dernier certaines précisions, il était trop tard : Ange Santiago avait disparu !

Il s'en était allé jusqu'à Béziers, en compagnie de sa dernière « associée » en titre, la fille Carmen Cristol, et sur le registre de l'hôtel où le couple était descendu, il avait inscrit : Ange Bonardi. Loin de Nice, loin de ceux qui pouvaient le reconnaître il aurait pu vivre tranquille s'il s'était souvenu de cette vieille recommandation qu'il ne faut jamais battre les femmes, même avec une fleur.

Or le climat de Béziers, loin de calmer les nerfs de l'irascible « navigateur » ne fit que les exaspérer. C'est pourquoi la pauvre Carmen Cristol fut là-bas battue comme plâtre.

## LE COLONEL LAWRENCE EST MORT

Ce fut un des plus formidables agents de l'Intelligence Service

Le « cheik aux yeux bleus » n'est plus ! Le colonel Lawrence est mort. Ce fut un très grand aventurier, et le seul « roumi » à avoir su grouper, durant la guerre, les forces arabes irrégulières contre les colonnes allemandes. En Palestine, en Syrie, au Hedjaz, cet homme extraordinaire mena la vie la plus aventureuse, se déguisant en mendiant, vivant de dattes, parcourant le désert en tous sens. Au service de l'Intelligence Service, il utilisa souvent contre nous ses dons merveilleux de persuasion et de mystère ; mais ce fut un adversaire loyal.

Déçu de n'avoir pas été soutenu par son pays (il avait fait des promesses aux tribus arabes qui ne furent pas tenues), le colonel Lawrence, après avoir démissionné, était rentré dans l'aviation britannique syrienne comme simple soldat, engagé volontaire. Il s'appela alors Ross. Démasqué rapidement, il revint en Angleterre et, sous le nom de Shaw, s'engagea à nouveau dans l'aviation britannique. Entre temps, il avait publié un livre sur sa carrière aventureuse, mais il le retira avant toute vente publique, à la demande de ses supérieurs.

Au cours d'une promenade en moto, dans le comté de Dorset, le « soldat Shaw » fut relevé dans le coma, sa machine brisée à quelques mètres de lui. Il devait mourir sans avoir repris connaissance.

Accident naturel ? Sabotage de sa machine ? Rencontre — volontaire ou non — avec une automobile venant en



Le colonel Lawrence. (N. Y. T.)

sens inverse et dont le conducteur aurait pris la fuite ? On l'ignore. La mort du colonel Lawrence restera aussi mystérieuse que le fut toute sa vie. (N. Y. T.)

Tout d'abord il alla trouver son remplaçant — comme il disait — et n'y alla pas par quatre chemins :

— Tu paieras, lui dit-il, ou attention ! Mais l'autre, qui n'avait pas de comptes à rendre à Santiago, puisque c'est au Grand Henri qu'il avait eu affaire, l'autre répondit :

— Je n'ai rien à payer. Santiago lui colla son poing sous le nez et cria :

— Alors, je te tuerais !

Puis il tourna les talons et partit. Il se rendit alors chez la « copine », une nommée Angèle Pélissier. Là, ce fut bien pis. Il commença par rosser la malheureuse, puis la prévint :

— Tu connais le règlement ? C'est de ta faute si j'ai été « donné ». Je te mets à l'amende. Cinq mille francs ! Ce n'est pas trop payé, hein ?

Ce disant, il se saisit du sac à main de la femme et y prit un acompte de mille francs. Enfin, avant de la quitter, il lui dit encore :

— Quant à ton frère, que je connais, je vais le « buter ».

Enfin, pour terminer la série de ses menaces, Ange Santiago alla trouver le frère d'Angèle Pélissier et lui dit, comme à l'amant de Carmen Cristol :

— Toi, je te tuerais.

Je te tuerais, je te tuerais !

C'est lui, en réalité, Ange Santiago, qui devait être abattu le premier après avoir tant menacé les autres de ce sort tragique.

Aussi les policiers chargés de retrouver les auteurs du crime de la rue Trachel se posèrent-ils tout d'abord la question qui s'imposait :

Le meurtrier d'Ange Santiago n'avait-il pas été commis par le nouvel amant de Carmen Cristol qui voulait ainsi se débarrasser d'un rival dangereux ? La femme qui se trouvait dans le couloir du n° 9, quand M. Jacquot rentrait chez lui, n'était-elle pas ladite Carmen ?

A ce sujet M. Almano, le coiffeur, déclara :

— Quand je me suis penché à ma fenêtre, j'ai vu tout d'abord un homme et une femme qui s'enfuyaient rue Reine-Jeanne. J'ai même entendu la femme dire à son compagnon :

« Attends-moi, donne-moi la main, je ne peux pas te suivre. »

« Mais je n'ai vu que de dos et ne pourrais pas la reconnaître. »

Malgré ce peu de précisions et le silence habituel qui règne dans le milieu, l'enquête fut rondement menée. Le remarquable policier qu'est le chef de la Sûreté niçoise partit justement de ce principe que, selon les lois de ce milieu, Carmen et son amant n'avaient plus guère à craindre d'Ange Santiago. Tandis que de l'autre côté, il y avait l'amende infligée à Angèle Pélissier. Cinq mille francs.

C'était là qu'il fallait chercher !

C'est là que l'on trouva.

En effet, une douzaine d'heures seulement après le crime, les inspecteurs de M. Curty arrêtaient Angèle Pélissier, vingt-cinq ans, demeurant 5, rue Trachel, et son ami Félix Allasia, vingt ans, se disant peintre en bâtiments, expulsé de France. On arrêta également le frère d'Angèle Pélissier.

Une heure après le trio avait avoué...

Mais l'affaire n'est pas terminée. Dans le petit bar proche de la gare où j'ai obtenu quelques renseignements j'ai entendu chuchoter par des amis de Santiago :

— Ça n'est pas fini, va ! On se retrouvera...

— J'en suis sûr également, Santiago sera vengé.

C'est la loi du milieu.

GEO GUASCO.

## Gendarmes victimes du devoir



La gendarmerie de Seine-et-Oise vient d'avoir la pieuse idée d'élever, dans la cour de la caserne, à Versailles, un monument à ses victimes du devoir, de 1793 à nos jours. Voici une vue d'ensemble de la cérémonie à un moment émouvant entre tous, tandis que les autorités écoutent l'appel aux morts. (N. Y. T.)

Car notre « navigateur » n'était pas resté en prison longtemps. Les preuves de sa culpabilité n'ayant pas été jugées suffisantes par le magistrat instructeur, celui-ci n'avait pas tardé à abandonner son dossier. Une ordonnance de non-lieu s'en était suivie et aussitôt Ange Santiago avait été remis en liberté.

Mais, une fois libre, il avait vite deviné que, seule, la trahison de Carmen Cristol avait pu permettre à la police de se saisir de lui. Et il s'était, à ce sujet, tenu le raisonnement suivant :

— Voyons, Carmen Cristol n'a pu décider toute seule d'une chose aussi grave. Quelqu'un l'a conseillé. C'est forcément une « copine » ou alors celui qui m'a remplacé. Gare à eux !

Ce disant, l'abandonné serra les poings en jurant bien de se venger dès qu'il aurait retrouvé l'infidèle et identifié ses conseillers. De cela des amis fidèles se chargèrent rapidement.

Aussi Ange Santiago arriva-t-il un jour à Cagnes-sur-Mer, la menace à la bouche et deux brownings chargés en poche. Il commença aussitôt ses démarches.



## A huis clos : causes salées

(Suite de la page 14.)

### Nudisme en chambre.

Ces déséquilibrés tentent de se tirer d'affaire en disant qu'ils sont nudistes.

Nudistes en chambre ? veut leur faire préciser le président.

Oui, accepte l'un des prévenus. Nous nous entraînions pour ouvrir un camp aux environs de Pontoise. Nous allions même demander les autorisations nécessaires quand on est venu nous arrêter.

Donc, plaisante aimablement le président, si ce que vous dites est exact, vous vous disposiez à aller sans le moindre vêtement solliciter lesdites autorisations.

Puis il poursuit :  
— Avouez plus simplement que vous vous livriez à des jeux... à des jeux...

Le mot ne vient pas. Chacun se tourne vers le président qui a rougi, mais qui heureusement trouve ce moyen de mettre les rieurs de son côté :

— Je ne trouve pas le mot parce qu'il ne devrait pas y en avoir, comme ces gestes honteux ne devraient point exister.

— On nous a calomniés, dit à son tour une petite brune aux yeux d'une réverie excessive. D'abord, quand la police a fait une descente dans notre studio du sixième, nous n'avions pas d'attitudes équivoques. Les uns faisaient un bridge, les autres jouaient au ping-pong.

— C'est entendu, accepte le président, mais les policiers sont nés malins. Ils ont constaté que le jeu de cartes utilisés un peu brusquement sans doute par les brideurs était incomplet et qu'il contenait deux rois de cœur et deux sept de trèfle.

La petite brune a une réponse immédiate :  
— S'ils trichaient, c'est autre chose. Il n'y a pas d'attentat à la pudeur.

Oui, mais les voisins sont là pour témoigner des « orgies épouvantables » qui se déroulaient dans le studio du sixième, s'il faut rappeler l'expression de l'infirmière du septième qui explique :

— Je me suis demandé bien souvent si je ne devais pas descendre les soigner.

Pourquoi n'avez-vous rien dit ? s'étonne le président.

L'infirmière répond le plus simplement du monde :

— Oh ! moi, tant que je ne vois pas, ça ne me choque pas. Dans les salles de garde, on en entend bien d'autres. Une fois seulement, une femme de la confrérie (sic) a crié pendant près d'une heure qu'elle était heureuse. Alors je suis descendue réveiller la concierge pour qu'elle demande à cette dame d'être heureuse en silence, car je tenais à dormir.

— Et vous n'avez pas obtenu satisfaction ?

— Non, la concierge n'a pas voulu se lever.

La concierge, qui témoigne ensuite, veut mettre au point les déclarations de l'infirmière.

— Si je n'ai pas monté, dit-elle, c'est que mon mari était absent. On aurait pu dire que je m'étais amusée avec ces cochons.

Les inculpés assurent que, s'ils prononçaient « des mots de passion », c'était pour faire des « blagues » aux voisins.

Un grand diable, qui a tout d'un poète des caricatures d'avant guerre, s'écrie :

— Tout le monde sait que le nu est chaste et qu'il n'inspire aucune passion. Si

nous étions nus, c'est que nous étions sages.

Voici un dernier témoin : la vieille demoiselle du sixième :

— Un jour, on a frappé à ma porte. J'ai ouvert. Il y avait devant moi un homme nu qui a ri et qui est rentré dans le studio en disant à d'autres que je ne voyais pas :

« — Là, maintenant, la vieille est fixée ».

Les inculpés rient à s'en rendre malades. La petite brunette reconnaît les faits.

— C'est un ingénieur de nos amis qui a fait ça en manière de plaisanterie, dit-elle. Comme il était probable que la vieille demoiselle ne se marierait jamais, il a tenu à lui montrer ce qu'elle perdait à rester célibataire (!).

La pauvre femme a dû s'aller d'émotion et elle l'explique par ces mots :

— Après ce spectacle, je me suis couchée immédiatement.

— Parbleu ! fait le poète dont le président calme assez durement l'ironie libertine.

Mais voici qui est plus grave pour le couple. Une petite bonne, qui fut au service du locataire du studio, vient dire ce qu'elle a vu.

— En regardant par la serrure, ricane la brunette. Ça déforme la vue.

— Pas du tout, proteste la domestique. C'est bien vous qui m'avez forcée à venir voir et je vous assure, monsieur le juge, que ce n'était pas joli.

— Nous voulions faire d'elle une adepte du nudisme, tente de s'en tirer l'un des inculpés.

— Une adette, c'est bien ça, croit comprendre la petite bonne, mais il n'y a jamais eu des adettes dans notre famille qu'on était trop bien élevés tous.

Finalement, les faux nudistes sont condamnés à quelques mois de prison sans sursis et à d'assez fortes amendes.

Ils se retirent avec le sourire. Ils craignaient vraisemblablement une peine plus importante.

MORENCY.

**OFFRE UNIQUE**

**ÉCLAT SOLITAIRE**  
magnifique  
PLAQUE OR 18 Carats

Pierre taillée d'une façon impeccable, richement montée dans un châton façon joaillerie (valeur normale 25 fr.)

et un **COLLIER de PERLES IRIS**  
SONT OFFERTS A TITRE DE RÉCLAME

**GRATIS**

AUX 1.000 PREMIERS ACHETEURS DE NOTRE

**Superbe PLAQUE OR 18 Carats**  
**CHEVALIÈRE**

PRIX DE RÉCLAME : 12 F.

Si vous désirez un monogramme, indiquez-nous vos initiales, elles seront gravées à la main par un spécialiste. Joignez une baguette en papier pour mesure

**Bijoux IRIS, 3, Cité Trévise, Paris - Serv. 26**

25 fr. le cent, adres. à cop. main et gr. g. à Corr. sans frais. Éts SPIREX, Biarritz.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8<sup>e</sup>. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19h.)

**A MES FRAIS**

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'**ÉLECTRICITÉ** qui vous permettra de vous guérir immédiatement **SI VOUS SOUFFREZ DE** Neurathénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varico-pèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Athénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sotiatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai **GRATUITEMENT** une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, **INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand**  
**Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,**  
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

Lisez tous les mercredis :

**GENS QUI RIENT**

En vente partout :

le N° 1 fr.

Le Gérant : JACQUES BOURGES.



MARQUE DÉPOSÉE

## LEQUEL EST LE COUPABLE?

Le Mari ou la Femme?



Comment Assurer l'Harmonie Sexuelle

Lorsque se refroidit la tendre intimité de l'amour, à qui la faute? Certains époux seraient honteux d'en avouer la vraie cause. Mais, la Science sait maintenant que le bonheur conjugal ne dépend pas seulement d'un accord chaleureux de la part de la femme, mais également de la force virile de son époux. Le Dr. Touret de la Faculté de Médecine de Paris, a découvert qu'un parfait accord physique ne peut se réaliser que lorsqu'il se déverse dans votre courant sanguin, nuit et jour, une quantité stable d'hormones génoplasmiques. Lorsque les soucis, la tension nerveuse, le surmenage, ou les excès en épuisent la réserve, les organes sexuels et reproducteurs s'affaiblissent, leur vitalité devient nulle.

Mais, hommes et femmes épuisés peuvent désormais rendre à leur sang, ces magiques hormones, en prenant simplement de l'ORMOSAN (A ou B), composé sous forme de minuscules dragées. L'ORMOSAN (A & B) contient le véritable génoplasme, extrait des glandes actives d'animaux jeunes et vigoureux. En rétablissant et en fortifiant le système nerveux, l'ORMOSAN (A & B) ranime rapidement les feux de la jeunesse, renouvelle la puissance vitale, et donne à l'homme comme à la femme, une verdure et une joie de vivre toutes nouvelles, quel que soit leur âge. Essayez l'ORMOSAN (A ou B) dès aujourd'hui, et constatez la merveille de votre propre réjuvenation. Le succès est garanti dès la première boîte, ou son prix vous sera remboursé.

Important. - L'ORMOSAN est sûr, inoffensif, non-toxique, et assimilable. Demandez à votre pharmacien aujourd'hui-même, l'ORMOSAN-A (Hommes) ou l'ORMOSAN-B (Femmes). Les hommes complètement épuisés et désespérés dont l'organisme réclame une réjuvenescence intégrale, doivent demander le **SUPER-ORMOSAN-A (Double Force)**. Pour recevoir la notice illustrée GRATUITE (sous pli discret) expliquant les faits étonnants concernant la réjuvenation et un complet développement physique, ainsi que de récentes attestations, envoyez vos nom et adresse à : **Pharmacie Vaurs, Service 72-C, Avenue Kléber, 72, Paris.**

LISEZ DANS LE NUMÉRO DE

**SÉDUCTION**

qui paraît cette semaine

**LES BRÈVES AMOURS DE HOCHÉ ET LOUISE GRÉGO**

par Louis SAUREL

EN UTILISANT LE PETIT COURRIER DE

**SÉDUCTION**

qui paraît tous les samedis, vous trouverez ce que vous cherchez.

EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 50

### ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE !

N° 100 «Ivoire»..... Soie blanche fine. La dz. 10.	RECOMMANDÉ : Le N° 114 «LATÈX», nouveau préservatif
N° 100 bis «Réservoir Ivoire»..... » 11.	donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 101 «Velouté»..... Soie rose ext. fine. » 12.	N° 106 «SOIE CHAIR», lovable, d'une solidité incomparable.
N° 101 bis «Réservoir velouté»..... » 13.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
N° 102 «Naturel»..... Soie brune surfine. » 14.	tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren-
N° 102 bis «Réservoir naturel»..... » 15.	seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 103 «Cristallin»..... Soie blonde super. » 16.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
N° 103 bis «Réservoir cristallin»..... » 17.	aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner les
N° 104 «Pelure»..... Soie peau ext.-superf. » 18.	contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 104 bis «Réservoir pelure»..... » 19.	FOR : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ;
N° 114 «Latex»..... Soie lactée invisible » 22.	Contre remboursement (soit étranger), port et frais : 3 frs.
N° 105 «Renforcé»..... lovable extra » 20.	(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 106 «Soie chair»..... lovable supérieur » 25.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
N° 106 bis «Supersochair»..... lovable extra-supér. » 40.	timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-
N° 107 «Épais»..... lovable d'usage » 65.	lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 108 «Crocodylle»..... Spécial. américaine » 30.	MAISON <b>P. BELLARD, HYGIÈNE</b>
N° 109 «Boudruche» extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9 <sup>e</sup> )
N° 110 «Bout américain»..... Modèle très court » 6.	Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
N° 111 «Collection»..... Mod. variés supér. » 25.	Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, autres articles :
N° 112 «Echantillons»..... Mod. variés supér. » 15.	22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9 <sup>e</sup> (G <sup>re</sup> Boulevards)
N° 113 «Assortiment Black Cat» 23 mod. différents 50.	
N° 120 «Le Vérifier» appareil nickelé, extensible, indis-	
pensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs... 8.	

1742-5-35. — Régie Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



A Dublin, capitale de l'Irlande, un policeman du nom de Joseph Egan a été victime d'un attentat. On a tiré sur lui six coups de revolver. Egan, que représente notre document, n'a été atteint que de légères blessures. La victime est persuadée qu'il s'agit d'une vengeance de terroristes sinn-feiners. (A. P.)



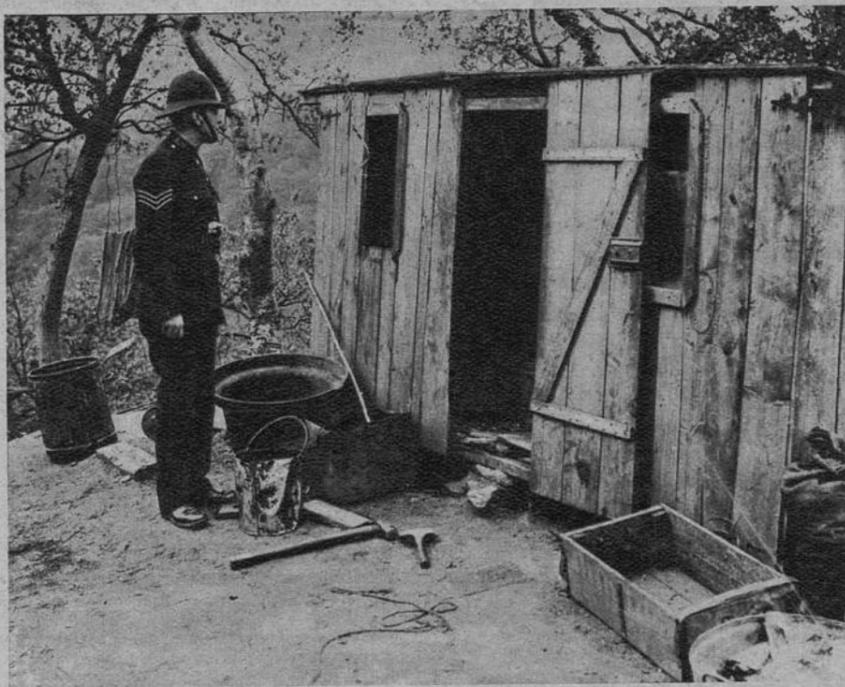
Une bijouterie parisienne, 35, boulevard de Strasbourg, a reçu la visite de hardis cambrioleurs qui ont pénétré dans le magasin en perçant le plafond. On aperçoit sur notre cliché le trou pratiqué dans le plafond par les monte-en-l'air. (K.)



En Espagne, le général Berenquer, ancien président du Conseil, et Fernandez Heredia, ancien ministre de la Guerre, accusés d'avoir fait fusiller Galan et Garcia Fernandez, héros de la Révolution espagnole, passent à leur tour en jugement. Les accusés sont vus ici de dos, au premier plan. Ils ont été acquittés. (Rap.)



Devant la Cour d'Assises de la Seine ont comparu un Italien et un Français qui s'étaient efforcés, dans la banlieue parisienne, à Bobigny et à Drancy de placer des pièces fausses de dix et vingt francs. Agostino a été condamné à cinq ans de réclusion, Franchini a été acquitté. Voici Agostino (le Français) à gauche, tout rasé, et son complice auprès de lui. (Rap.)



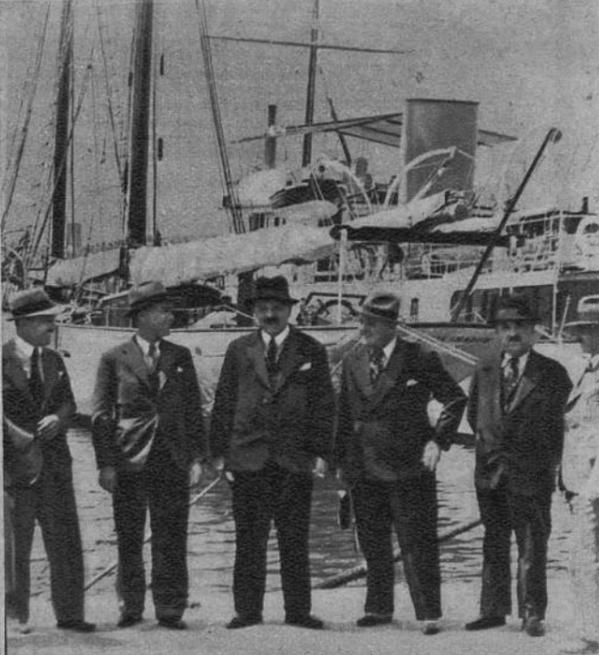
A Hanham Woods, près de Bristol, on a trouvé devant leur cabane Mrs et M. Nott étendus sur le sol. La femme était morte, l'homme sérieusement blessé à coups de revolver. Un voisin avait entendu les détonations après une rumeur de querelle. On a arrêté un nommé Franklin qui rôdait dans le jardin. Un policeman garde la baraque du crime. (K.)



Camille Aymard, ex-directeur de journal, compromis dans l'affaire Stavisky, espérait obtenir un non-lieu. Cette faveur lui a été refusée par le procureur général. Ci-dessus : Aymard (au centre, allumant une cigarette) se présente au Palais de Justice. (Rap.)



Le professeur Martin, qui figurait parmi les trente-trois espions présumés de l'affaire Stahl, condamné à cinq ans de prison et 5 000 francs d'amende, fit appel et, assisté de M<sup>e</sup> Maurice Garçon, a été acquitté. (N. Y. T.)



Le congrès des polices d'Etat s'est ouvert à Tunis. Il réunit les délégations des polices de soixante grandes villes françaises. Sur le Vieux-Port de Marseille, avant de s'embarquer pour Tunis, quelques délégués font un petit tour au soleil. (K.)